

Liddes , Mur (dit) d'Hannibal (HA15)

Association RAMHA

Campagne de recherches (juillet-août 2015)

R. Andenmatten

A. Pignolet

P.-E. Mottiez



1.	CARACTERISTIQUES	2
2.	SITUATION ET CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE	3
3.	SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE	3
	3.1 La zone intérieure médiane (Zone IV - SD010 + SD011 + SD017)	4
	3.2 La zone extérieure, col sud (Zone VI - SD018)	5
	3.3 La zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - SD012 + SD013 + SD014	1 +
	SD015 + SD016)	6
4.	DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES	9
	4.1 La zone intérieure médiane (Zone IV - SD010 + SD011 + SD017)	9
	4.1.1 L'anomalie 9 (A009)	9
	4.1.2 Le local 5 (L005)	10
	4.1.3 La faille aménagée (US187)	11
	4.2 La zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - SD012 + SD013 + SD014	1 +
	SD015 + SD016)	11
	4.2.1 Le local 21 (L021)	12
	4.2.2 Le local 22 (L022)	12
	4.2.3 Le local 23 (L023)	13
	4.2.4 L'espace 24 (P024)	13
	4.2.5 L'espace 25 (P025)	14
	4.2.6 L'espace 26 (P026)	14
	4.2.7 L'espace 27 (P027)	15
	4.2.8 L'espace 28 (P028)	
	4.2.9 L'espace 29 (P029)	
	4.2.10 L'occupation du promontoire extérieur sud	
	4.3 Prospections dans la zone extérieure, accès nord (Zone X - UP003)	
	4.3.1 Les anomalies de la zone X (A032, L033, A034 et A035)	17
	4.4 Prospections dans la zone extérieure, périphérie du promontoire extérieur s	sud
	et col sud (Zone VI – UP002 + SD018)	
	4.4.1 Les anomalies de la zone VI (A019, A020) et la digue (US193)	
	4.5 Documentation dans la zone extérieure, moraines nord-est (Zone VIII et IX) .	19

5. MOBILIER AR	CHEOLOGIQUE ET ELEMENTS DE DATATION21				
5.1 La céramiq	ue21				
5.2 Le mobilier	métallique23				
5.3 Les études spécialisées					
5.4 Datations et chronologie					
	33				
7. BIBLIOGRAPI	IIE35				
8. ILLUSTRATIO	NS COMPLEMENTAIRES37				
9. DOCUMENTS	ANNEXES56				
1. Caractéristique	s				
Commune Lieu-dit Chantier Sigle	: Liddes VS, district d'Entremont.: Creux de Boveire.: Mur (dit) d'Hannibal, non cadastré bourgeoisial.: HA15				
Coordonnées Projet	: Carte Nationale Suisse 1345, 584'050 / 92'650, alt. 2640 m. : Projet de recherche, fouilles programmées.				
Surface explorée	: Sondages (env. 110 m² de surface pour une profondeur moyenne de <0.15m).				
Intervention	: 06 juillet au 14 août 2015.				
Equipe de fouille	: Romain Andenmatten (archéologue responsable), Aurèle Pignolet (technicien de fouille diplômé), Yanick Bourqui (étudiant), Manuel Andereggen (étudiant), Paul-Emile Mottiez (dessinateur/étudiant), Christophe Panchard (étudiant).				
Géologue	· Michel Guélat (SEDIOLIA Géosciences Sàrl)				



scientifique et Jean-François Copt, président.

: Association RAMHA c/o Romain Andenmatten, responsable du groupe

Responsabilité

Figure 1, Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, situation du site, carte 1:50'000, extrait de SWISS MAP 50 v3, 2005.

2. Situation et circonstances de la fouille

Cette deuxième campagne de recherches de terrain s'inscrit dans le cadre du programme d'étude du site archéologique du Mur (dit) d'Hannibal. Le projet global intègre trois étapes de terrain en 2014, en 2015 et en 2016. Il se poursuivra ensuite dans le cadre d'une publication monographique et de la mise en valeur des découvertes de 2017 à 2019. La stratégie de terrain pour la campagne 2015 a été définie en collaboration avec M. François Wiblé, archéologue cantonal du Valais.

La campagne 2015 s'est déroulée du 06 juillet au 14 août 2015 dans des conditions météorologiques idéales avec seulement deux jours de mauvais temps et des températures particulièrement élevées pour une telle altitude. Les travaux ont ainsi été beaucoup plus aisés que lors des interventions précédentes.

Un premier sondage (SD010), de 0.25 mètre de côté pour 0.15 mètre de profondeur, a été ouvert dans la zone médiane (IV), sur l'anomalie A009 et n'a révélé que des niveaux naturels (Fig. 2).

Un deuxième sondage (SD011) de 3 par 10 mètres, complété par un décrochement de 1 par 1 mètres sur son flanc sud-est a été réalisé sur les anomalies A005, A006, A007 et A008 (Fig. 2-3). Ce sondage a été complété par la fouille des deux premiers mètres (SD017) de la moitié nord-est (env. 0.4 m de largeur) du comblement d'une cavité naturelle dans l'affleurement de la roche-mère au sud-est des anomalies. Ces secteurs ont été fouillés en plan par des décapages successifs. Les quatre anomalies se sont révélées n'être qu'un unique grand bâtiment (local L005) présentant l'une des stratifications d'occupations les plus remarquables du site avec trois niveaux successifs de défournements et de piétinement.

Un troisième sondage en forme de croix irrégulière à cinq branches s'adaptant à la topographie (SD012, SD013, SD014, SD015, SD016) a été exécuté sur le sommet du promontoire se situant à l'extrémité sud du site, hors de l'enceinte principale (Fig. 2, 4-9). La fouille de ce sondage d'1 mètre de largeur pour plusieurs dizaines de mètres de longueur a été effectuée selon une méthode semblable au sondage SD011.

Des prospections au détecteur de métaux ont été menées, entre l'enceinte principale et le promontoire sud du site (UP002, UP004, SD018, Fig. 2) ainsi que très ponctuellement à l'extérieur de l'enceinte principale sur le plateau situé au nord du site (UP003, secteur de la base de chantier).

Un travail d'inventaire et de topographie ainsi que des relevés par photogrammétrie et des dessins d'interprétation ont été réalisés pour une première partie des aménagements visibles en surface à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte principale.

3. Séquence stratigraphique

Cette présentation de la stratigraphie des différents secteurs d'intervention s'inscrit dans la continuité du travail présenté dans le rapport de la campagne 2014¹. Elle ne constitue pas une reprise complète des données antérieures mais permet l'intégration des nouvelles données dans le contexte général du site.

Toutes les interventions de 2015 se sont déroulées sur l'arête rocheuse ou sur les placages morainiques en léger contrebas de la ligne de crête. Le socle rocheux a ponctuellement été observé aux extrémités de certains sondages tandis qu'une majorité d'excavations s'est

_

¹ ANDENMATTEN 2015, pp. 3-8.

arrêtée sur les niveaux altérés de moraine constituant le substrat stérile antérieur au paléosol (ranker ancien) précédant les vestiges d'occupations.

Les surfaces altérées des niveaux d'occupation se trouvaient généralement directement à la base de l'humus. Une stratigraphie présentant des successions de niveaux de piétinement, de défournements et de remblais a pu être ponctuellement documentée (SD011, SD015) et permet de confirmer certaines observations effectuées lors des campagnes 2010² et 2014³.

3.1 La zone intérieure médiane (Zone IV - SD010 + SD011 + SD017)

Le sondage SD010 mesure 1/16 m² et n'a offert qu'une vision très limitée des dépôts sédimentaires et sols anciens dans le secteur de l'anomalie A009. Les sondages mitoyens SD011 et SD017, d'une surface de 33m², ont permis l'observation ponctuelle des dépôts et de la topographie antérieure à l'installation du local L005 et la documentation des niveaux d'occupation en lien avec cette construction (BAT02).

Des niveaux antérieurs à l'installation

Un paléosol, sous la forme de ranker (US117) constitue le niveau inférieur de la séquence étudiée dans l'emprise du SD010.

Dans l'angle sud-ouest du sondage SD011, le gneiss schisteux (US091) qui constitue la roche de la crête est fortement délité par cryoclastie. L'affleurement rocheux au sud du sondage SD11 présente d'importantes lignes de fracture et des failles sur son bord sud-ouest tandis que son versant nord-est présente une pente plus régulière. Ce socle rocheux correspond à la base de la séquence stratigraphique pour les sondages SD011 et SD017. Un placage morainique sablo-silteux gris-beige à brun jaunâtre ou verdâtre avec des éclats de gneiss et des petites pierres anguleuses <0.05 m (US092) recouvre le rocher sur la quasi totalité du sondage SD011. Un chenal torrentiel (US093) entaille et délave la moraine à l'emplacement d'une faille dans la roche-mère en contrebas du sondage SD011. Un amas de pierres (US094) comble cette dépression (US093) qui semble s'élargir en direction de l'aval (Nord-Est).

Un premier ranker se met ensuite en place et présente une composante principale oxydée, brun-roux, à tendance humifère (US095).

Une occupation de l'époque tardo-républicaine

Aucune trace patente d'occupation n'a pu être observée dans le sondage SD010 mais la présence d'un niveau de colluvions (US118) marque une césure dans le développement de la végétation à cet emplacement et pourrait être mis en lien avec les modifications apportées à l'environnement par une présence humaine.

L'installation du local L005 et l'aménagement d'une faille dans l'affleurement contigu de la roche-mère sont matérialisés par les remblais d'un décapage de surface (US098) et la formation de niveaux de colluvionnement piétinés (US096). Ponctuellement, les niveaux antérieurs décapés, comme la moraine (US092), sont visibles à l'intérieur du local L005 jusqu'à son abandon et servent de niveau de circulation. Des vestiges du paléosol antérieur (US095) comblent de petites dépressions et semblent piétinés. Aucune chronologie n'a pu être observée dans la construction des murs-solins (US099, US100, US101 et US102) constituant les limites du local. Un petit sol dallé (US097) est également aménagé à la

_

² ANDENMATTEN 2011, p. 26.

³ ANDENMATTEN 2015, p. 5.

surface des niveaux de colluvions piétinés (US96) dans l'entrée de la cavité (US186) au sud du bâtiment (BAT02).

Un foyer (US103) est aménagé au pied du mur-solin Sud-Est (US102) du local L005. Plusieurs phases d'utilisation et de défournements dans la pièce ainsi que des étapes d'assainissement ou de piétinement se succèdent ensuite. Une première phase est caractérisée par l'altération et par la rubéfaction du substrat mêlé de nodules de charbons de bois (US104) et par un premier niveau de défournement (US105). La deuxième étape d'occupation est caractérisée par un niveau de piétinement (US106) recouvert par des défournements (US107). Aucun mobilier datant ne peut être associé à ces deux premières occupations et leurs durées aussi bien que leur diachronie sont difficiles à caractériser. La troisième phase débute avec la mise en place d'un remblai d'assainissement (US108) dont la surface constituera le nouveau niveau de circulation à l'intérieur du local. Le dernier niveau d'utilisation du foyer US103 et ses défournements (US109) closent la séquence d'occupation. Cette troisième phase peut être datée avec certitude de l'époque tardorépublicaine (50 - 15 avant J.-C.)⁴, par le mobilier qu'elle contient. Le clou de chaussure romain (HA15-081), découvert à la surface du substrat affleurant (US092) dans un bord du local, peut également être associé à cette étape.

Des niveaux postérieurs à l'occupation tardo-républicaine

Suite ou simultanément à l'effondrement partiel des murs-solins du local L005 (US110), les niveaux d'occupation à l'intérieur de la pièce sont lessivés (US111) et des colluvions (US112) se déposent également dans la faille aménagée (US186). A la même insertion, un épais niveau organique (US113) se dépose contre le flanc extérieur Nord-Ouest du local. Ces observations pourraient aller dans le sens d'un démontage de l'élévation et de la couverture en matériaux périssables du bâtiment et de l'abandon d'une partie de ses constituants.

Dans la continuité, l'arasement des murs périphériques du local L005 se poursuit (US115) avec la formation d'humus interstitiel tandis qu'un dépôt de gélifraction à matrice humifère se forme à l'intérieur de la cavité sud (US186).

L'humus actuel (US116) recouvre l'ensemble de la séquence du sondage SD011 et une présence humaine ponctuelle peut être mise en évidence à cet emplacement par la découverte du clou de fer à cheval HA15-080.

Un niveau d'humus semblable (US119) scelle les colluvions (US118) repérés dans le sondage SD010.

3.2 La zone extérieure, col sud (Zone VI - SD018)

Le sondage SD018 a été réalisé dans le cadre des prospections au détecteur de métaux à la périphérie de l'enceinte. De par ses dimensions et sa qualité de conservation (avec une partie de sa hampe de bois minéralisée), la serpe HA15-181 a nécessité l'ouverture d'un petit sondage pour son prélèvement. Cette excavation mesurait 0.6 par 0.35 m pour une profondeur de 0.18 m et a permis d'observer plusieurs niveaux en lien avec un probable bâtiment (A020).

⁴ Détermination typologique des clous de chaussure HA15-096, HA15-098, HA15-115 et HA15-186.

Une occupation d'époque romaine

Un niveau horizontal de piétinement avec quelques nodules de charbon de bois (US121) vient s'appuyer contre ce qui semble correspondre à un mur-solin en pierre sèche (US120). Cet aménagement constituerait la fondation de la paroi Sud-Est d'un bâtiment (A020) dont les limites sont très difficiles à lire dans la topographie. La serpe, posée à la surface de US121, permet de dater cette occupation de l'époque romaine, postérieure au deuxième siècle avant J.-C., sans plus de précision⁵.

Des niveaux postérieurs à l'occupation romaine

Après le dépôt d'un niveau de colluvions (US122) marquant l'abandon de l'espace A020, plusieurs pierres de chant, de dimensions semblables à celles du mur US121 et prises dans une matrice humifère, semblent correspondre à l'arasement d'un bâtiment.

L'humus actuel (US124) recouvre, dans un dernier temps, les vestiges de construction et comble partiellement la dépression laissée par les aménagements.

3.3 La zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - SD012 + SD013 + SD014 + SD015 + SD016)

Les sondages SD012 à SD016 se présentent sous la forme d'une croix irrégulière à cinq branches jointives et adaptées à la topographie du sommet du promontoire sis au sud du site. Les prospections réalisées en 2014⁶ avaient mis en évidence l'intérêt de ce secteur. L'intervention possède une emprise d'1 mètre de largeur pour près de 67.5 mètres linéaires.

Des niveaux antérieurs à l'installation

Le socle rocheux (US125) de la crête, dont le promontoire forme l'extrémité sud, est constitué de gneiss et apparaît en plusieurs points de la périphérie de la butte. Des à-pics occupent les flancs sud et ouest de l'éminence et des barres rocheuses en marquent la bordure nord-ouest, tandis que les pentes nord-est, vers le col et l'enceinte principale, et le versant est, vers le point le point d'eau sud, présentent une déclivité moyenne à forte mais sont d'accès plus aisé.

Un plaquage morainique (US126) recouvre le substrat rocheux (US125) sur le sommet de la butte et sa surface est altérée lors de la mise en place d'un premier sol végétalisé (ranker, US127).

Une occupation entre la Tène finale et l'époque claudienne

Les premières traces d'installation humaine sont marquées par des niveaux de piétinement (US129) sur la quasi totalité du replat sommital de l'éminence.

Les dimensions limitées de l'investigation restreignent les interprétations et si trois locaux peuvent être proposés avec une relative certitude (L021, L022 et L023) plusieurs secteurs aménagés et présentant des structures de combustion sont dépourvus des caractéristiques suffisantes pour être qualifiés de local et ont été nommés espaces (P025, P026, P027 et P028).

A l'extrémité nord-ouest du sondage SD012, le solin fruste US130 et le mur-solin US182 constituent respectivement les bases des parois sud/sud-ouest et ouest du local L023. Le

_

⁵ Détermination typologique de la serpe HA15-181.

⁶ ANDENMATTEN 2015, p. 13.

foyer US144 et son niveau d'utilisation US145 sont appuyés contre le parement intérieur du solin US182 et semblent correspondre au foyer principal de ce bâtiment (L023). Ce foyer peut être daté par la céramique indigène qui y a été découverte entre La Tène finale et l'époque claudienne⁷.

La poursuite du solin US130 par un alignement discontinu de blocs (US192), en direction du sud-est, pourrait correspondre à la présence d'un espace aménagé (P024) dans le prolongement du local L023 mais les éléments à disposition ne permettent pas d'en déterminer la nature.

Dans le dernier tiers sud-est du sondage SD012, deux petites structures de combustion (US139 et US142) avec leurs niveaux de comblement (US140) et d'utilisation (US141 et US143) ainsi qu'un aménagement de nature indéterminée (US186) sont les éléments structurant l'espace 29 (P029).

Dans les premiers mètres nord-est du sondage SD013 et à sa jonction avec le sondage SD014, l'espace P025 présente des limites formées par des bordures empierrées ou des solins discontinus (US131 au sud, US132 à l'est et US133 au nord). A l'ouest du sondage SD013, une dépression dans la topographie pourrait marquer une bordure d'excavation formant la limite ouest de l'espace (P025). A l'intérieur du quadrilatère formé par P025, trois petits foyers en cuvette agglutiné (US154/US155, US156/US157 et US158/US159) et une petite structure identique (US150/US151), isolée mais appuyée contre le probable solin US131 ont été installés. Le niveau de défournement épars US166 fonctionne avec ces aménagements.

Le foyer en cuvette US146 et son niveau d'utilisation US147, la petite structure de combustion US184/US153 appuyée contre le bloc aménagé US152 et les vestiges du foyer US148/US149 occupent la seconde moitié du sondage SD013. Lors de son abandon, le foyer US146 est scellé par trois blocs de gneiss (US177).

Au premier tiers du sondage SD014, les grands blocs d'US134 marquent une rupture de pente diagonale et pourraient correspondre à un solin. Cet aménagement forme la limite amont (ouest) de l'espace 26 (P026) et le niveau de défournement US165 est déposé contre sa bordure aval. Trois structures de combustion (US160/US161, US162/US163 et US164/US165) occupent la partie plane à l'aval d'US134 et la couche d'occupation US167 correspond à leur niveau d'utilisation.

Au milieu du sondage SD015, le mur-solin US135 forme l'angle nord-est du local L021. Quelques blocs alignés (US 189) semblent former une limite parallèle à un alignement de blocs visible sous l'humus dans le prolongement d'US135 et pourraient correspondre au solin amont du local. Ce dernier pourrait aussi servir de paroi nord au local L023. Un grand foyer US169 occupe l'angle intérieur formé par US135. La première phase d'utilisation à même le sol (US170) du foyer US169 est recouverte d'au minimum deux dalles de prasinite < 0.5 m (US190). Une deuxième phase d'utilisation est matérialisée par l'US185 puis un remblai d'assainissement (US171) est mis en place et couvert d'une nouvelle sole (US191) formée de dallettes de gneiss et de parsinite < 0.2 m. La troisième et dernière phase d'utilisation (US172) recouvre localement la seconde sole (US191).

Après un premier tiers ne présentant pas d'aménagements particuliers, le second tiers du sondage SD016 est occupé par le local L022. Le mur-solin US136 est la fondation de la paroi amont (est) de ce fond de cabane (L022) et le mur-solin US137 correspond probablement à l'angle sud-ouest du bâtiment (L022). Le grand foyer à même le sol US173 est aménagé dans l'angle intérieur de US137 et son niveau d'utilisation est recouvert par

⁷ Détermination typologique des tessons de céramique HA15-107 et HA15-108.

plusieurs dalles de prasinite <0.6 m qui constituent un réaménagement ou l'abandon de la structure.

Dans le dernier tiers du sondage SD016, le mur de terrasse effondré US138 et son remblai de terrassement amont (US128) correspondent probablement à un renforcement du bord de la rupture de pente dans la continuité des barres rocheuses qui forment le flanc nord-ouest du promontoire. L'espace 27 (P027) est limité au nord-est par le mur-solin US137 et au sud-ouest par le mur US138. Un niveau de défournement (US174) a été déposé contre le bord extérieur sud-ouest du local L022. Quatre clous de chaussure, deux dans la couche de défournement (US174) et deux à la base de l'humus actuel (US181) et à la surface du remblai de terrassement effondré US128, permettent de dater l'occupation de cette terrasse en bordure de pente de l'époque tardo-républicaine⁸.

Piétinement, abandon et niveaux postérieurs à l'occupation entre La Tène finale et l'époque claudienne

En plusieurs espaces (P026, P029, L023) des niveaux de piétinement (US176 et US183) recouvrent les structures de combustion abandonnées et marquent probablement un retrait progressif de l'installation.

Les effondrements (US179 et US180) des murs US137 et US138 à l'aval (au sud-ouest) du local L022 semblent participer de l'abandon définitif du secteur. Des colluvions humifères (US178) couvrent en suite la partie aval du sondage SD014 avant que l'humus actuel (US181) ne scelle l'ensemble de la séquence.

_

⁸ Détermination typologique des clous de chaussure HA15-093, HA15-094, HA15-104 et HA15-183.

4. Découvertes archéologiques (Fig. 2)

Seules les nouveautés de l'intervention 2015 sont présentées dans ce chapitre qui n'a pas vocation d'être une synthèse sur l'ensemble des structures observées sur le site⁹.

4.1 La zone intérieure médiane (Zone IV - SD010 + SD011 + SD017, Fig. 2-3)

Dans ce secteur, les investigations se sont concentrées sur l'anomalie A009 et le bâtiment BAT02.

Les observations de surface antérieures permettaient de supposer des aménagements sur le replat occupé par l'anomalie A009 qui constitue l'un des emplacements les plus favorables du site. Cet endroit plat, à l'abri du vent, mais ouvert au sud était d'ailleurs la position de notre tente lors des campagnes 2009 et 2010¹⁰.

L'emplacement du bâtiment BAT02 avait également été repéré en 2009-2010. Les aménagements avaient été interprétés comme quatre anomalies contiguës (A005, A006, A007 et A008) sous une forme proche du bâtiment BAT01. L'intervention 2015 a cependant révélé qu'il ne s'agissait que d'une grande construction quadrangulaire à une pièce (L005) appuyée contre un affleurement de la crête rocheuse.

Une cavité naturelle est située dans la barre de roche-mère contre laquelle s'appuie le local L005. La position et les dimensions de cet abri semblaient très favorables pour une utilisation comme lieu de stockage. Lors de sa découverte en 2008, lors de la première topographie du site¹¹, son entrée était d'ailleurs remplie d'une grande quantité de matériel moderne (2 petites bombonne de propane, 5-6 boites de conserve, 1 bouteille de dôle Gillard de 1985, de nombreux déchets). L'intervention HA15 a permis de confirmer un aménagement ancien de cet espace, en lien très probable avec le local mitoyen (L005).

4.1.1 L'anomalie 9 (A009, Fig. 2)

L'anomalie A009 est un espace en très légère pente vers l'est d'environ 25 mètres carrés entre un éperon de la crête rocheuse et la moraine sur laquelle est aménagé le mur d'enceinte principal.

Un alignement de blocs de prasinite < 0.6 mètre pris dans l'humus actuel pourrait en constituer une limite ancienne sur son flanc sud-est.

Le sondage SD010 n'a pas permis l'observation de niveau d'occupation ou de structure et aucun mobilier ancien n'y a été révélé pour l'instant.

Seul le niveau de colluvions US118 semble marquer une interface dans ce secteur. Il pourrait correspondre à l'abandon de la place suite à son occupation mais ne permet cependant pas d'en assurer un aménagement anthropique.

⁹ Pour les structures mentionnées sur le plan général (Fig. 2) mais non détaillées dans le texte, se référer au rapport de fouille 2009-2010 : ANDENMATTEN 2011, pp. 20-57 et 2014 : ANDENMATTEN 2015, pp. 8-13.

¹⁰ Pour les recherches antérieures à la constitution de l'association RAMHA : ANDENMATTEN 2011, 201 pp. 23-24.

¹¹ ANDENMATTEN 2011, p. 24.

4.1.2 Le local 5 (L005, Fig. 3)

Le local 5 est installé contre une barre de rocher perpendiculaire à l'arête, à un emplacement où une faille dans la crête principale est comblée de dépôts morainiques. Après un décapage de l'humus ancien (US095), un niveau de piétinement (US096) et des remblais éventuellement issus du décapage de l'humus (US98) ont été observés. Le bâtiment, de 8 mètres par 4.5 mètres de dimensions extérieures, est aménagé au moyen de murs-solins périphériques bas (US100, US101 et US102, hauts de moins de 0.3 mètre) et d'un mur-solin fonctionnant également comme mur de terrasse à l'aval (US099, au nord-est), haut de 0.7 m. Ces fondations de parois en matériaux légers (bois) mesurent environ 1 mètre de largeur et sont constituées principalement de dalles de prasinite < 0.8 m.

L'unique pièce intérieure mesure 6 mètres par 2.5 mètres et un seul foyer (US103) est aménagé contre son mur sud-est (US102) dans une position presque équidistante des deux petits côtés du bâtiment. Une sole de dalles de prasinite < 0.5 mètre forme la base de cette structure (US103) de 0.8 mètre par près de 1.6 mètre (observation en profil) et une fosse cendrier de forme ovale irrégulière de 0.8 par 0.5 mètre, à profil en auge pour 7 centimètres de profondeur, est creusée à son coin sud-ouest.

Trois étapes d'occupation ont pu être distinguées à l'intérieur de ce bâtiment (L005). Elles semblent fonctionner selon un cycle répété avec en premier lieu du piétinement et l'utilisation du foyer (US103) puis avec le curage du foyer et des défournements à l'intérieur du local. Un niveau d'assainissement peut éventuellement être mis en place puis le piétinement reprend.

Le niveau de piétinement US096 a pu être observé ponctuellement à l'intérieur et à la périphérie du local L005. A l'emplacement du foyer US103, le substrat US092 est altéré, rubéfié et parsemé dans les 3 premiers centimètres de sa surface de gros nodules de charbon de bois (US104). Le niveau de défournements US105 est ensuite principalement étalé, en partant du foyer (US103), dans la moitié nord-est du local.

L'interface de piétinement US106 peut ensuite être observée ponctuellement à la surface d'US105. Elle est à son tour recouverte de niveaux de défournements (US107) déposés dans l'ensemble de la pièce mais présentant des épaisseurs accumulées plus importantes contre le mur-solin US099. En plus de défournements, cette phase est également marquée par un probable curage du foyer US103.

Un remblai d'assainissement de maximum 5 centimètres est, par la suite, mis en place et sa surface est piétinée (US108). Après une dernière utilisation (US109) du foyer US103, le local L005 semble abandonné.

Les cinq clous de chaussure (HA15-081, HA15-096, HA15-098, HA15-115 et HA15-186) découverts dans le local datent sa dernière utilisation au plus tôt de l'époque tardo-républicaine. Un fragment de départ de fond de récipient en céramique « indigène » valaisanne (HA15-099) retrouvé dans un niveau de piétinement de la dernière phase d'occupation (US108) et des tessons de la panse (HA15-101 et HA15-185) d'un récipient de grande dimension en céramique grossière tournée découverts dans la dernière utilisation (US109) du foyer US103 peuvent être datés à partir de La Tène finale et confirment la datation donnée par les clous de chaussure. Un fragment d'anneau de tôle en fer a été découvert le long du parement effondré du murs-solin US100. Ce dernier élément ne donne cependant aucune indication chronologique.

Des esquilles osseuses et des macrorestes végétaux ont également été repérés dans les sédiments issus du foyer US103 et sont en cours d'étude. Les charbons récoltés lors du tamisage des niveaux d'utilisation et de défournements devraient également faire l'objet d'analyses prochainement.

4.1.3 La faille aménagée (US187, Fig. 3)

Une faille naturelle (US187) dans le bord de fracture de l'éperon rocheux (US091) directement au sud du local L005 a été occupée anciennement et aménagée avec un petit pavage de dalles < 0.45 m (US097).

La cavité présente des bords relativement rectilignes qui correspondent à des lignes de fractures perpendiculaires au litage naturel du gneiss et son plafond suit les litages de la pierre. La roche couvrant l'abri et son bord ouest correspondent à un bloc détaché du substrat rocheux (US091). Une faille correspondant au décollement du bloc peut d'ailleurs être observée en surface environ 1 mètre à l'est de l'ouverture de la cavité.

L'espace couvert mesure 0.65 mètre de largeur par plus de 3.5 mètres de profondeur. Le plafond se trouve tout d'abord à une hauteur de 0.7 mètre pour s'abaisser jusqu'au sol de la cavité à son fond.

Aucun mobilier n'a été découvert lors de la petite intervention (SD017) menée sur la moitié est de l'entrée mais des nodules de charbon de bois ont pu être prélevés à la surface ou entre les pierres du sol US097 et sur des décrochements de la paroi est (US091) de la cavité. Juste au delà du mur-solin sud-est (US102) du local L005, il semble très probable que cet abri ait été utilisé pour du stockage lors de l'occupation du bâtiment. La présence de charbons de bois vraisemblablement issus du foyer US103 irait même dans le sens d'une liaison entre les deux espaces. La faille US187 aurait pu être utilisée comme une sorte de cave du local L005.

4.2 La zone extérieure, promontoire sud (Zone VII - SD012 + SD013 + SD014 + SD015 + SD016, Fig. 2, 4-9)

Le sommet du promontoire extérieur sud avait livré un intéressant ensemble de mobilier de l'époque tardo-républicaine et des niveaux d'occupation charbonneux lors des prospections réalisées en 2014¹².

La lecture de la topographie est très difficile sur la butte de par la présence d'une prairie alpine mi-haute d'environ 0.2 à 0.4 mètre.

Quelques dépressions et des alignements de blocs visibles permettaient cependant d'y supposer la présence d'aménagements.

La forme du sondage en croix (SD012 à SD016) a été définie sur la base de l'analyse de la topographie et des observations effectuées en 2014.

Trois locaux (L021, L022 et L023) présentant des aménagements plus frustes que ceux observés à l'intérieur de l'enceinte ont pu être documentés en 2015 sur la bordure nordouest du promontoire. Cinq espaces (P024, P025, P026, P027 et P028) dont les caractéristiques sont difficiles à définir ont été repérés sur la partie centrale et le flanc sudest de l'éminence. Ces derniers pourraient correspondre à des espaces extérieurs (zones d'activités extérieurs, emplacements de tente,...) ou des secteurs bâtis sur des fondations fruste avec des solins discontinus impossibles à appréhender dans des sondages de 1 mètre de largeur.

A l'intérieur et à la périphérie directe des locaux, un décapage du paléosol (US127) antérieur à l'installation est probable.

¹² ANDENMATTEN 2015, pp. 12-13.

4.2.1 Le local 21 (L021, Fig. 8)

Le local L021 se situe dans la pente nord-est de la colline sur la moitié sud (amont) du sondage SD015.

Il mesure intérieurement 2.9 mètres d'amont en aval (du nord au sud) pour une largeur estimée de 3.5 mètres. Un mur-solin (US135) de 0.7 mètre de largeur pour 0.2 mètre de hauteur, constitué de dalles de parsinite < 0.8 mètre forme son angle nord-est et un solin discontinu (US189) de blocs < 0.6 m constitue sa paroi sud. Cette dernière est mitoyenne avec le local L023, auquel elle sert de limite nord.

Un foyer (US169) est aménagé dans l'angle intérieur formé par le mur-solin US135. Trois étapes d'utilisation de cette structure de combustion on pu être mises en évidence. Un premier état est aménagé à même le sol (US170) et mesure près d'1.7 mètre de longueur par plus de 0.6 mètre de largeur. A sa surface sont installées des dalles de prasinite < 0.5 mètre qui forment la sole US190 du deuxième niveau de foyer US185. Un remblai d'assainissement (US171) est ensuite mis en place, avec à sa surface une sole plus réduite (US191) de dallettes de gneiss < 0.2 mètre. Un troisième et dernier niveau d'utilisation (US172) plus localisé (0.5 mètre par plus de 0.6 mètre) recouvre ce dernier aménagement.

Un fragment de fond de récipient en céramique indéterminée (HA15-117) très fortement altéré par le feu a été découvert à la surface du sol piétiné (US129) entre l'angle intérieur du mur-solin US135 et le foyer US169. Une tige en fer de section ronde HA15-187 provient du dernier niveau d'utilisation du foyer (US172). Des esquilles d'ossements ont également été retrouvées dans les niveaux de combustion (US185 et US172).

Les clous de chaussure tardo-républicains HA14-035, HA14-037 et HA14-054 peuvent être repositionnés à l'intérieur du local L021. L'observation de niveaux charbonneux lors des découvertes de certains de ces objets (HA14-035 et HA14-054) permet également de proposer la présence de niveaux de défournement du foyer US169 ou d'une seconde structure de combustion dans la moitié ouest du local (L021). Le clou de chaussure HA14-037, qui peut être replacé à la surface de l'US129 (position tachéomètre), confirme l'utilisation du local au tout début de l'époque romaine.

Avec ces éléments, le local L021 peut dater au plus tôt de l'époque tardo-républicaine. Une datation par le radiocarbone du premier niveau du foyer US169 pourra cependant permettre de discuter cette datation.

4.2.2 Le local 22 (L022, Fig. 9)

Le local L022 est aménagé en bordure du plateau sommital du promontoire à l'angle entre ses flancs nord-ouest et sud-ouest. Ce qui correspond au tiers médian du sondage SD016.

L'espace intérieur mesure plus de 2.4 mètres de largeur (sud-ouest nord-est) par une longueur maximale d'environ 3 mètres. Ce bâtiment est légèrement excavé à l'amont (déblais de creuse US128). Son mur-solin amont (US136, est) est partiellement soliflué mais mesure environ 0.8 mètre de largeur pour une hauteur intérieur (parement ouest) de 0.3 mètre et une hauteur extérieur (parement est) de 0.15 mètre. La limite sud sud-ouest du local est également formée par un mur-solin (US137) de 0.8 mètre de largeur par 0.05 mètre de hauteur. Ce dernier sert également de limite amont (nord-est) à l'espace 27 (P027).

Un foyer (US173) de 1 mètre par plus de 0.75 mètre est aménagé à même le sol dans ce qui doit correspondre à l'angle sud-est de la pièce et son dernier niveau d'utilisation (US175) s'y répand. Une grande dalle de prasinite d'environ 0.6 mètre présentant des dépôts charbonneux et une grande encoche couvre ce foyer et pourrait correspondre à une surface de cuisson, à une nouvelle sole ou au scellement de la structure lors de son abandon.

Deux clous de chaussure tardo-républicains (HA14-039¹³ et HA15-093) ont été découverts à l'intérieur du bâtiment. Des os calcinés et des macrorestes végétaux ont été prélevés dans les sédiments (US175) du foyer (US173). Un niveau charbonneux dans la partie nord-est du local, en bordure de barre rocheuse, pourrait également être associé à l'utilisation de la pièce (L022). Les données mises au jour permettent de dater l'occupation du local de l'époque tardo-républicaine.

4.2.3 Le local 23 (L023, Fig. 4 & 8)

Le local L023 se situe contre le flanc sud du local L021, le long de la barre rocheuse qui borde le plateau sommital du promontoire extérieur sud sur son flanc nord-ouest. Ce qui le positionne à la croisée entre les sondages SD012 et SD015.

Les dimensions intérieures de la pièce sont d'environ 3 mètres par plus de 3.5 mètres. Ses solins (US182 et US130) sont plus frustes que ceux des locaux précédemment décrits et rendent la compréhension de ses limites difficiles. Le solin discontinu (US189) amont du local L021 semble également servir de paroi pour le local L023. Un alignement de blocs (US182) d'une largeur de 0.45 mètre forme le solin de la paroi ouest du bâtiment et le solin de dalles (US130), large de 0.5 mètre, constituerait sa limite sud.

Le foyer en cuvette US144 est aménagé dans l'angle sud-ouest du local. La fosse de forme ovale à circulaire mesure 0.8 mètre de longueur par plus de 0.5 mètre de largeur. Son creusement est en auge et présente une profondeur de 0.15 mètre. Un niveau d'utilisation homogène (US145) comble ce foyer.

Seuls deux tessons d'une jatte en céramique « indigène » ont pu être repérés dans le foyer lors de l'intervention 2015. La pointe de trait de type « Numance » HA14-049 et deux clous de construction (HA14-052 et HA14-053) découverts l'année précédente peuvent être associés à ce bâtiment¹⁴. Ce mobilier permet de dater l'occupation de ce bâtiment au plus tôt de La Tène finale et il s'inscrit ainsi parfaitement dans l'horizon principal d'occupation du site à l'époque tardo-républicaine.

4.2.4 L'espace 24 (P024, Fig. 4)

Des limites claires sont difficiles à poser pour l'espace P024 qui occupe le centre du plateau sommital de la butte extérieur sud à mi-distance du sondage SD012.

Seul l'alignement discontinu sur 4 mètres de distance, formé de blocs plats < 0.8 mètre, US192 structure l'espace P024. Sa fonction reste cependant impossible à déterminer (tas d'épierrement, limite, solin,...).

Le niveau de piétinement US129 se poursuit également dans ce secteur et est le marqueur de son intense utilisation. La fonction et le type d'occupation de l'espace P024 restent cependant inconnus.

Deux clous de chaussure tardo-républicains découverts en 2014 (HA14-042 et HA14-047) permettent de dater une circulation dans cette zone.

¹⁴ Positionnement au tachéomètre.

_

¹³ La position d'HA14-039 (tachéomètre) ne laisse aucun doute à son attribution.

4.2.5 L'espace 25 (P025, Fig. 6 & 7)

Deux alignements de pierres formant un angle droit (US132 et US133) constituent le coin nord-est de l'espace P025. Il est situé à l'amont de ruptures de pente en direction du sud-ouest et de l'est (croisée entre les sondages SD013 et SD014) et ses dimensions pourraient être d'environ 3.5 mètres par plus de 5 mètres.

Le niveau de piétinement US129 se poursuit dans cette zone et marque l'interface d'installation antique.

Trois petits foyers en fosse (US154, US156 et US158) occupent le replat central de l'espace (P025) sur une surface de 2 mètres carrés sans qu'une chronologie soit distinguable en eux. Le premier (US154/US155) mesure 0.4 mètre par 0.45 mètre pour une profondeur de 0.11 mètre. Le deuxième (US156/US157) possède des dimensions sensiblement semblables de 0.5 mètre par 0.4 mètre pour 0.07 mètre de profondeur et le dernier (US158/US159) n'a été observé que partiellement en plan et profil avec 0.6 mètre par plus de 0.2 mètre pour 0.07 mètre de profondeur. Il pourrait être légèrement plus grand que les deux précédents mais conserve des caractéristiques très proches. Ces structures sont toutes ovales à circulaires avec un creusement en auge.

Plus isolé, 3 mètres au sud des premiers foyers, la très petite structure de combustion US150 ne mesure que 0.3 mètre par 0.17 mètre pour une profondeur de 0.05 mètre. Elle est entourée de 5 pierres < 0.5 mètre sur ses flancs ouest, sud et est et pourrait correspondre à un très petit foyer aménagé avec un paravent. Ce type de petite structure est encore couramment utilisé, aujourd'hui, en contexte d'altitude pour économiser du bois.

Des lambeaux d'un niveau diffus d'occupation US166 ont été observés à l'est du foyer US154 et doivent probablement fonctionner avec cette structure.

La douille HA14-040 peut être associée à cet espace mais ses fonctions et datations restent malheureusement incertaines. Son insertion peu par contre être associée au niveau de piétinement antique US129 et sa découverte à plat pourrait constituer un argument en faveur d'une perte ancienne.

4.2.6 L'espace 26 (P026, Fig. 7)

En contrebas et à l'est de l'espace P025 (SD014), le replat P026 est limité à l'ouest par une rupture de pente marquée par trois grands blocs issus de la roche-mère et aménagée avec des blocs < 1 mètre (US134). Au sud-est, l'à-pic des barres rocheuses du promontoire borde la zone et ses dimensions pourraient atteindre 8 mètres de large pour une longueur d'une dizaine de mètres.

Le niveau de piétinement US129 s'observe également dans ce secteur et deux niveaux d'occupation y ont été documentés (US167, est) et (US168, ouest).

Trois petits foyers presque circulaires en très légère cuvette de 0.05 mètre de profondeur (US160, US162 et US164) sont installés plus ou moins sur une ligne d'axe sud-ouest nordest de 3 mètres, dans le tiers est du sondage SD014. Le premier foyer (US160/US161) mesure 0.55 mètre par plus de 0.45 mètre. Les deuxième US162/US163 et troisième US164/US165 n'ont été documentés que partiellement et se poursuivaient en profil. Ils possédaient respectivement des dimensions de 0.5 mètre par plus de 0.25 mètre et de 0.5 mètre par plus de 0.3 mètre.

Un bord de jatte en céramique grossière tournée (HA15-082) et deux clous de chaussure tardo-républicains (HA15-102 et HA15-160) permettent de dater l'occupation de l'espace P026 entre La Tène finale et l'époque tardo-républicaine.

4.2.7 L'espace 27 (P027, Fig. 9)

L'espace P027 est situé au sud-ouest du local L022 et au début de la pente du flanc sud-ouest du promontoire (extrémité du sondage SD016). Sa largeur est d'environ 1.8 mètre pour une longueur inconnue. Il présente un dénivelé d'un peu plus de 0.8 mètre sur 3 mètres.

Un mur de terrasse effondré (US138) devait fermer le flanc aval (sud-ouest) de ce secteur de rupture de pente en prolongeant la barre rocheuse clôturant le flanc nord-ouest de la butte. Un remblai de terrassement (US128) constitue le niveau de circulation à l'amont de ce mur.

Un niveau de défournement (US174), qui provient probablement du foyer US173 du local L022, est déversé contre le parement extérieur du mur-solin US137.

En 2015, ce petit secteur à livré trois clous de chaussure tardo-républicains (HA15-094, HA15-104 et HA15-183) et 1 éclat de cristal de roche (HA15-095). Une monnaie de la république romaine HA14-034 et un tesson de panse de céramique fine claire (HA14-033), récoltés en 2014, peuvent également être associés à l'US174.

Une datation de l'occupation de cet espace à l'époque tardo-républicaine est donc assurée.

4.2.8 L'espace 28 (P028, Fig. 6)

L'espace P028 concerne l'extrémité du sondage SD013, entre P025 et l'éperon rocheux qui fait le lien entre les flancs sud-ouest et sud-est de promontoire. La surface à disposition fait environ 7.5 mètre de long par 2 à 5 mètres de large, en s'élargissant en direction du nord-est (P025).

Le niveau de piétinement US129 a également été repéré dans cet espace.

Trois foyers alignés (US146, US148 et US182), différents dans leurs caractéristiques, ont été repérés dans cet espace. Des niveaux charbonneux ont également été observés à la périphérie sud-est et nord-ouest de la zone fouillée (SD013) lors des prospections réalisées en 2014.

Du nord-est au sud-est, le premier foyer (US146/US147) est de forme plus ou moins quadrangulaire de 0.65 mètre par 0.75 mètre pour une profondeur de 0.1 mètre. Lors de son abandon, trois blocs de gneiss < 0.4 mètre (US177) sont déposés dans la structure.

A environ 3 mètres en direction du sud-ouest, le foyer US184 est installé au pied de l'angle sud-ouest d'un grand bloc de gneiss de < 0.9 mètre (US152). Ce dernier est aménagé en table ou banc et a été mis à plat dans une fosse d'implantation pour présenter sa meilleure surface vers le haut. Le foyer (US184/US153) mesure 0.5 mètre par 0.3 mètre pour seulement 0.03 mètre d'épaisseur.

1.4 mètre plus au sud-ouest, à la limite de l'affleurement de la roche-mère, le petit foyer à même le sol US148/US149 ne possède des dimensions que de 0.4 par 0.5 mètre pour une profondeur de 0.03 mètre.

Aucun objet n'a été découvert dans cet espace lors de l'intervention 2015. Un clou de chaussure tardo-républicain (HA14-029), un crochet ou piton (HA14-030) et une tige indéterminée (HA14-031) peuvent cependant y être associés. Seul le clou de chaussure permet de proposer de la circulation à l'époque tardo-républicaine et des datations par le radiocarbone seront nécessaires pour dater les structures de combustion mises au jour.

4.2.9 L'espace 29 (P029, Fig. 5)

Cet espace (P029) se situe dans le dernier quart sud-est du sondage SD12 et le premier mètre du sondage SD013, en plein centre du plateau sommital du promontoire sud. Les dimensions de ce secteur peuvent être estimées à 7 mètres par 8 mètres sans limites extérieures précises.

Un petit foyer (US139) y a été repéré exactement à l'angle intérieur entre les sondages SD012 et SD013. Après le creusement d'une petite fosse irrégulière (arrachement d'un bloc pris dans le paléosol?) de 0.5 par 0.35 mètre pour 0.2 mètre de profondeur, un remblai de tout-venant (US140) comble les deux tiers inférieurs de la structure puis le niveau d'utilisation du foyer (US141) en comble le dernier tiers.

Environ 1.7 mètre au nord, un second mais encore plus petit foyer (US142/US143) est aménagé à même le sol contre un bloc de gneiss. De forme irrégulière, il ne mesure que 0.15 mètre par plus de 0.35 mètre en plan. Il semble cependant se poursuivre dans le profil nord-est du sondage. Sa profondeur est de 0.04 mètre.

Une troisième structure de fonction indéterminée (US186) est enfin aménagée à environ 4.5 mètres au nord-ouest de l'angle entre les deux sondages (SD012-SD013). Cette sorte de cuvette plus ou moins quadrangulaire est bordée de dallettes de chant < 0.45 m sur ses côtés et mesure 0.5 par 0.6 mètre. Son intérieur semble piétiné et correspondre à l'US129. Il ne présente pas de caractéristiques particulières.

Si aucun objet n'a été découvert dans ce secteur lors de la campagne 2015, 3 tiges de fonctions incertaines (HA14-011, HA14-038 et HA14-048), une fibule (HA14-043) et un clou de chaussure tardo-républicain (HA14-032) peuvent être associés à l'occupation ce secteur. Des niveaux charbonneux ont également été observés lors du prélèvement de certains de ces objets (HA14-011, HA14-032 et HA14-043) et des structures de combustion inconnues doivent se trouver en dehors de l'emprise des sondages.

La fibule de schéma La Tène finale (HA14-043) permet de dater le niveau de piétinement observé dans l'espace P029 entre les années 80 et 10 avant J.-C.¹⁵. Le clou de chaussure (HA14-032) découvert à l'extérieur du sondage confirme une occupation tardo-républicaine cohérente avec la première datation.

4.2.10 L'occupation du promontoire extérieur sud (Fig. 2)

On peut remarque en préambule, que le promontoire extérieur sud a été occupé beaucoup plus densément qu'il pouvait y paraître par des observations de surface. Cet emplacement privilégié, point de vue, secteur aisé à défendre, position surplombant le point d'eau, ne présente cependant pas des aménagements aussi développés que ceux qui ont été observés à l'intérieur de l'enceinte principale.

En l'état de nos connaissances, deux secteurs avec des modes de construction ou des activités différentes ont pu être repérés.

Une lignée de fonds de bâtiment (L021, L022 et L023), pour certains contigus, occupent le bord de la barre rocheuse qui clôt le flanc nord-ouest du plateau sommital de la butte. Un foyer de dimensions assez importantes, parfois au delà du mètre, est généralement aménagé dans l'un des angles de l'unique pièce de chaque bâtiment. Le matériel découvert dans ces bâtiments permet de les dater entre La Tène finale et l'époque tardo-républicaine. Le second secteur occupe les parties méridionale et orientale de la colline. Les espaces P024 à P029 sont des zones relativement planes et épierrées. Ils sont séparés par des aménagements ou des ruptures de pente. Douze petits, voire très petits, foyers y ont été

¹⁵ ANDENMATTEN 2015, p. 14.

repérés et peuvent être associés à huit foyers potentiels repérés en prospection (HA14). Isolées ou en grappes, ces structures de combustion semblent participer à une organisation de l'occupation du plateau sommital de la colline qu'il est difficile d'appréhender. Des espaces planes vides d'aménagement peuvent cependant être proposés entre les différentes structures ou groupes de structures et pourraient être destinés à des tentes ou à des activités extérieures. Les clous de chaussure tardo-républicains sont courants sur le promontoire mais aucun d'entre eux n'a été découvert en lien direct avec un foyer. La fonction exacte de ces petits foyers reste aussi difficile à déterminer et l'analyse des macrorestes qu'ils contiennent ou de leurs charbons de bois pourra aider à leur compréhension. Cette seconde partie de l'occupation de la butte fait cependant penser à un campement. Le recouvrement par des niveaux de piétinement de certains foyers de ce secteur va d'ailleurs dans le sens d'une utilisation temporaire et d'un retrait progressif des occupants.

L'aspect défensif du promontoire peut également être abordé. Cette éminence, protégée naturellement sur trois cotés par des barres rocheuses et des à-pics, est en effet reliée à l'enceinte principale par un long mur (US018) qui vient renforcer son flanc faible au nord-est. De plus, l'aménagement du mur US138 en bordure de rupture de pente sur le seul passage aisé entre la barre rocheuse nord-ouest et les à-pics sud-ouest complète un dispositif fermé sur 320°. Seul un passage en pente moyenne d'une dizaine de mètres de largeur, entre deux éperons de la barre rocheuse nord-ouest et le mur US018, reste ainsi à contrôler pour entièrement cloisonner la partie sommitale de la colline. Une palissade pourrait suffire mais de nombreux blocs de prasinite observés à l'aval de ce secteur pourraient parfaitement avoir participé à un aménagement défensif entièrement disparu aujourd'hui. Des observations de surface complémentaires seront nécessaires en 2016 pour mieux comprendre ce secteur proche de la voie d'accès principale sud.

4.3 Prospections dans la zone extérieure, accès nord (Zone X - UP003, Fig. 2)

Ce secteur est constitué du plateau en pente douce situé en contrebas de l'enceinte principale sur la voie d'accès nord. Il est limité par l'enceinte au sud, par un dos de moraine à l'est, par une forte déclivité au nord et par l'arête de la Pointe de Toules à l'ouest.

Une heure à deux personnes a été dévolue à la prospection dans ce secteur et n'a permis que de survoler sont potentiel sur une zone d'une centaine de mètres carrés (UP003). Ce secteur constitue très probablement le centre de la zone de tir de l'artillerie et de nombreux cratères d'obus peuvent y être observés.

La prospection au détecteur de métaux y est fastidieuse mais conserve un potentiel intéressant. Un fragment d'écaille d'armure (HA15-106), très proche de l'écaille entière découverte en 2014, a ainsi été mis au jour et confirme, si ce n'est l'occupation, du moins la circulation antique dans cette zone extérieure.

Un local et des anomalies y ont également été repérés et pourraient correspondre à une occupation similaire à celle du promontoire extérieur sud.

4.3.1 Les anomalies de la zone X (A032, L033, A034 et A035, Fig. 2)

Le fond de cabane L033 est relativement isolé, une dizaine de mètres à l'aval du chemin pédestre arrivant depuis l'alpage du Coeur. Ses fondations quadrangulaires offrent un espace intérieur d'environ 2.3 mètres de côté. Elles sont constituées de blocs de prasinite et de gneiss < 1.25 mètre avec des pierres < 0.3 mètre en calage. Aucune investigation n'a été entreprise sur cet abri qui ne peut pas être daté pour l'instant.

Les anomalies A032, A034 et A035 se situent une quarantaine de mètres plus à l'est sur un petit replat utilisé pour la mise en place des containers de notre base de recherches.

A034 est quadrangulaire et mesure 6.5 par 2.5 mètres intérieurs. Sa limite nord-ouest (grand côté aval) est marquée par un alignement de blocs de prasinite < 0.9 mètre axé sur de grands blocs (< 1.6 mètre) pris dans le substrat. Ses bordures sud-ouest et nord-est (petits côtés) semblent aménagées avec des pierres < 0.65 m et profitent également de la présence de grands blocs du substrat. La limite amont (sud-est) présente des caractéristiques proches des petits côtés sur 2.8 mètres puis vient s'appuyer contre le front d'un lobe de solifluxion. La découverte de matériel dans cet aménagement et à la surface de la formation géologique pourrait permettre de discuter l'activité de cette dernière depuis l'antiquité (fossile, active, intermittente...).

L'anomalie A035 est située 4 mètres au nord-est de la précédente. Elle s'appuie contre le flanc est d'un gros rocher (< 2.9 mètres) et mesure 2.15 mètres d'amont en aval par 1.9 mètre de largeur. Un amas désorganisé de dalles < 0.7 mètre constitue les vestiges de son flanc nord et un muret fruste forme sa bordure est. A l'amont, le front du lobe de solifluxion déjà évoqué semble marquer sa limite sud.

1.4 mètre au nord-ouest de l'anomalie A034 et sous l'angle nord-est de notre portakabin du matériel, l'anomalie A032 occupe un espace rectangulaire entouré de blocs affleurant du substrat. Ses limites sont complétées par des dalles de prasinite < 1 mètre et son intérieur offre un espace de 2.2 par 3 mètres.

Aucune des ces trois anomalies n'a fait l'objet de recherches pour l'instant et il est impossible de les dater.

4.4 Prospections dans la zone extérieure, périphérie du promontoire extérieur sud et col sud (Zones VI et VII - UP002 - UP004 + SD018, Fig. 2)

Les à-pics, les barres rocheuses et les pentes de la périphérie du promontoire extérieur sud, ainsi que le col au nord du promontoire (zone VII, UP002) ont été prospectés de manière semi-systématique par bandes parallèles aux courbes de niveau, durant une journée et demi à quatre personnes. Le versant du col à l'enceinte principale (Zone VI, UP004) a été exploré de façon non systématique par quatre membres de l'équipe pendant une demi-journée.

Seule la découverte de la serpe HA15-181, qui a nécessité l'ouverture d'un petit sondage SD018 pour son prélèvement, a permis l'observation d'un niveau d'occupation et de ce qui pourrait correspondre au mur-solin sud d'un potentiel local (A020). Quelques mètres au nord-est, une seconde anomalie (A019) a également été repérée à la fin des prospections.

Le mobilier mis au jour peut être réparti en trois groupes.

Le mobilier antique est principalement représenté par vingt-quatre clous de chaussure tardo-républicains (HA15-084, HA15-087, HA15-088, HA15-089, HA15-091, HA15-092, HA15-102, HA15-112, HA15-123, HA15-125, HA15-126, HA15-131, HA15-133, HA15-134, HA15-137, HA15-141, HA15-142, HA15-145, HA15-151, HA15-159, HA15-161, HA15-162, HA15-177, HA15-180). Deux clous qui peuvent se situer entre la période tardo-républicaine et le Haut-Empire (HA15-140, HA15-167), un clou de chaussure du Haut-Empire (HA15-111), deux tiges de clous de chaussure romain (HA15-103 et HA15-130), une bague en fer à intaille perdu (HA15-083), une pièce de monnaie du III^e siècle (HA15-139), une fibule (HA15-169) et un fragment de bord de jatte (HA15-114) complètent cet ensemble cohérent pour une occupation principale tardo-républicaine et des passages ponctuels postérieurs durant l'époque romaine.

Une plaque perforée asymétrique (HA15-146), une applique en fer à quatre rivets (HA15-143), un bâton de cloche (HA15-172), deux fragments d'une tôle (HA15-085), une tôle perforée (HA15-120) et une tige de clou de charpente (HA15-090) sont de datations indéterminées.

Le dernier groupe rassemble les objets des époques moderne et contemporaine associés aux vêtements (boutons: HA15-098, HA15-110, HA15-148, HA15-168/ boucle de ceinture HA15-170) ou aux chaussures (clous de chaussure: HA15-086, HA15-110, HA15-113, HA15-121, HA15-122, HA15-124, HA15-127, HA15-128, HA15-129, HA15-132, HA15-135, HA15-136, HA15-138, HA15-144, HA15-147, HA15-149, HA15-150, HA15-152, HA15-153, HA15-154, HA15-155, HA15-156, HA15-157, HA15-158, HA15-163, HA15-164, HA15-165, HA15-166, HA15-171, HA15-173, HA15-174, HA15-175, HA15-176, HA15-178, HA15-179, HA15-182, HA15-184). Ce mobilier hétérogène correspond au passage régulier de bergers, chasseurs, montagnards et militaires sur ou à proximité du chemin pédestre.

4.4.1 Les anomalies de la zone VI (A019, A020, Fig. 2) et la digue (US193, Fig. 2)

Dans la partie amont de la zone VI, à une dizaine de mètres au sud du mur d'enceinte principal, l'anomalie A019 n'a été repérée qu'en toute fin de campagne. Cette dernière est caractérisée par ce qui semble être les vestiges d'un solin périphérique formé de dalle de prasinite < 0.9 mètre qui offrirait un espace intérieur d'environ 4 mètres par 3 mètres.

Aucun niveau d'occupation n'a été documenté dans cette anomalie mais deux clous de chaussure romains (HA15-141 et HA15-142) découverts avant l'observation d'aménagements peuvent y être associé et permettent de proposer une datation tardo-républicaine d'une occupation à cet emplacement.

Environ 5 mètres au sud-ouest de A019, l'anomalie A020 occupe un replat à la base d'un gros bloc du substrat rocheux. Les éléments de surface en lien avec cet espace sont très diffus et difficiles à observer. Rien n'y avait été décelé jusqu'à la réalisation du sondage SD018 pour le prélèvement de la serpe HA15-181. Ce petit sondage de 0.63 par 0.34 mètre a révélé ce qui semble correspondre à un mur-solin (US120) au sud-est et à un niveau de circulation ou d'occupation (US121) en fond de sondage à 0.18 mètre sous la surface de l'humus actuel.

La serpe HA15-181 a été découverte posée contre le pied du mur-solin US120 à la surface du sol US121 et permet de dater ce local de l'époque romaine.

Une digue (US193), d'environ 7 mètres de long par 3 mètres de largeur pour plus de 1 mètre de hauteur conservée, avait été aménagée entre un affleurement de roche-mère et un cordon de moraine sur la principale source d'eau, au sud du site. Probablement garnie de terre pour assurer son étanchéité, l'ensemble des matériaux fins de la structure ont dû être lessivés sous la forme d'un "renard hydraulique". Durant la seconde moitié du XXe siècle les pierres de l'ouvrage ont également été réutilisées pour l'aménagement d'un abri de chasseurs et une part importante de la construction est détruite. Les secteurs d'épierrage liés à l'aménagement de ce barrage peuvent cependant toujours être observés à son amont et à son aval. Le bassin d'accumulation derrière le mur présente aussi toujours une petite étendue d'eau mais dont le niveau est très fluctuant. La source principale ressort par contre environ 8 mètres à l'aval de l'ancienne retenue.

4.5 Documentation dans la zone extérieure, moraines nord-est (Zone VIII et IX Fig.2)

Dans le cadre de l'étude des abris et fonds de cabane des zones extérieures nord-est, une campagne de dessins détaillés des structures a été débutée et a permis de documenter complètement les E010, E011, E012 et E15 ainsi que partiellement (photogrammétrie, dessin à réaliser) les E001, E002, E003, E006, E013, E014 et E018. De nouveaux abris

(E027, E028, E029, E030 et E031) ont également pu être ajoutés sur le plan général. En parallèle, la documentation de l'extérieur du local de l'inscription L016 a également été partiellement reprise.

5. Mobilier archéologique et éléments de datation

Le mobilier issu de la campagne 2015 provient pour la plus grande part des prospections au détecteur de métaux sur la périphérie du promontoire au sud du site (zone VII) et du versant remontant du col sud à l'enceinte principale (zone VI). Les sondages réalisés sur le local L005 (SD011), sur le plateau sommital du promontoire sud (SD12-SD016) et sur l'anomalie A020 (SD018) ont cependant livré du mobilier stratifié capital pour la compréhension des aménagements du site. Les objets ont été prélevés individuellement et positionnés en trois dimensions (sur dessin ou au tachéomètre) tandis que les ossements et macrorestes ont été prélevés par décapage selon les UT. Les prélèvements de sédiment lors des décapages ont été subdivisés en plusieurs étapes.

5.1 La céramique (Planches I-II)

9 tessons de céramique pour un nombre total de 6 vases ont été ramassés lors de la campagne 2015. Sur ces 9 tessons, 3 tessons sont jointifs (HA15-101 et HA15-185) et ont été découverts dans le foyer US103 du local L005. 1 fond isolé (HA15-099) provient des niveaux de piétinement (US108) du même local (L005). 2 tessons appartiennent à un même récipient (HA15-107 et HA15-108) retrouvé dans le foyer US144 du local L023. 1 tesson très détérioré a été prélevé lors de la fouille du foyer US169 du local L021 et 1 fragment de bord (HA15-082) a été trouvé dans les niveaux de piétinement (US183) postérieurs à l'occupation du sondage SD014.

1 bord isolé (HA15-114) a enfin été découvert lors des prospections au détecteur de métaux à l'angle entre le flanc nord-est et l'à-pic sud-est du promontoire extérieur sud (zone VII)

Les céramiques grossières et indigènes (Planches I-II)

Trois bords de cette catégorie peuvent être associés à des jattes (HA15-082, HA15-107+108 et HA15-114). Un probable fragment de fond (HA15-099) et une panse (HA15-101+185) ne peuvent pas être attribués à des formes précises.

La jatte à bord épaissi et légèrement rentrant, lèvre arrondie, HA15-082 est en céramique grossière tournée avec une surface beige-gris orangée à l'extérieur et grise polie à l'intérieur, ainsi qu'une pâte grise sombre dans la masse. Elle n'est pas décorée.

La jatte à bord redressé, légèrement rentrant et très faiblement épaissi, ainsi qu'à lèvre arrondie, HA15-107+108 possède les caractéristiques de la céramique grossière (dite) indigène, avec une surface gris-noir sombre et une coloration intérieure gris sombre, une pâte d'aspect feuilleté, un montage à la main marqué par des empreintes de doigts sur sa surface extérieure et une surface polie. Elle n'est pas décorée et sa surface même en cassure est noircie par une exposition au feu postérieure à la fragmentation du récipient.

La jatte à bord redressé, légèrement rentrant et très faiblement épaissi, ainsi qu'à lèvre arrondie, HA15-114 possède certaines des caractéristiques de la céramique grossière (dite) indigène, avec une pâte d'aspect feuilleté et des effets "sandwich" de colorations beige clair orangé et gris sombre. Les surfaces intérieure et extérieure de ce tesson, ainsi que ses bords, sont cependant très érodées par le feu et le colluvionnement et ne permettent pas d'observation. La présence de gros graviers d'une pierre proche de la pierre ollaire dans le dégraissant de cette pièce permet cependant de la placer dans la catégorie des céramiques grossières (dites) indigènes.

Le probable fragment de fond HA15-099 correspond à de la céramique grossière (dite) indigène. D'une faible épaisseur (<0.5 cm), il présente une pâte d'aspect feuilleté de couleur hétérogène, variant du brun-ocre au gris-noir et des surfaces intérieure et extérieure polies

avec des empruntes de montage à la main. A sa base, le tesson présente un angle qui semble correspondre au départ d'un fond mais il est impossible de déterminer le type de récipient auquel appartenait ce fragment (jatte, pot,..).

Le fragment de panse HA15-101+185 est en céramique grossière tournée. Sa pâte présente une couleur brun-beige homogène et sa surface intérieure est lissée avec de nombreuses stries de tournage. La surface extérieure est plus irrégulière et présente des empruntes de lissage fruste. Le type de récipient auquel appartenait ce fragment ne peut pas être déterminé.

Contrairement aux pots à cuire (HA14-014 et HA14-022) découverts en 2014, ces tessons ne présentent pas de couverture de suie ou de dépôts caramélisés bien localisés. Les deux fragments de récipients indéterminés ne possèdent aussi pas de traces d'exposition intense au feu.

HA15-082 Jatte, bord épaissi et légèrement rentrant, lèvre arrondie, vase tourné. Pâte dure, très faiblement poreuse, couleur hétérogène avec effet « sandwich » (cuisson mal maîtrisée), gris sombre dans la masse, avec une surface extérieure beige-gris orangée et une surface intérieure grise polie, très rare dégraissant de sable grossier clair (<4mm), dégraissant très fin (<0.1mm) micacé (reflets scintillants) et rare sable sombre (<2mm).

HA15-099 Fragment de panse avec début de fond de forme indéterminée, épaisseur de 3.5 mm, angle entre le fond et la panse d'environ 45°, vase monté à la main (impressions de doigts visibles). Pâte dure, très légèrement savonneuse, d'aspect feuilleté, coloration hétérogène variant dans la masse et en surface du brun-ocre au girs-noir, avec des surfaces intérieure et extérieure lissées

HA15-101+185 Fragment de panse de forme indéterminée, épaisseur de 5 mm,vase tourné. Pâte dure, faiblement poreuse, couleur homogène brun-beige dans la masse et sur les surfaces, surface intérieure lissée avec de nombreuses stries de tournage, surface extérieure plus irrégulière présentant des traces de lissage à la main, rare dégraissant fin clair (<0.5mm), et dégraissant de sable moyen clair (<2mm).

HA15-107+108 Jatte, bord épaissi, redressé et légèrement rentrant, lèvre arrondie, vase monté à la main (impressions de doigts visibles). Pâte dure, très légèrement savonneuse, d'aspect feuilleté, gris sombre dans la masse, avec une surface grise noirâtre polie, dégraissant très fin (<0.1mm) micacé (reflets scintillants), dégraissant de sable moyen clair (<2mm) et rares gros micas (<4mm).

HA15-114 Jatte, bord faiblement épaissi, redressé et légèrement rentrant, lèvre arrondie, montage indéterminé (probablement à la main selon la catégorie). Pâte dure, d'aspect feuilleté, coloration hétérogène, gris sombre à beige clair orangé dans la masse (par zones), avec des surfaces intérieure et extérieure érodées, dégraissant très fin (<0.1mm) micacé (reflets scintillants), rare dégraissant de sable moyen clair (<2mm) et rares gros micas (<4mm).

Une céramique indéterminée (Planche II)

Le fragment de fond HA15-117 a été intensément exposé au feu et présente des parties scorifiées. Une des surfaces et la moitié de la masse sont de coloration grise tandis que l'autre surface et le reste de la pâte sont gris blanchâtres. Il est impossible de déterminer une forme ou une catégorie pour ce fragment de fond plat très altéré.

HA15-101+185 Fragment de fond plat de forme indéterminée, épaisseur de 5 mm, type de montage indéterminé. Pâte dure, en partie scorifiée, couleur hétérogène gris moyen sur une surface et la moitié de la masse, gris très clair blanchâtre sur l'autre surface et le reste de la masse, surfaces relativement lisses mais très altérées par le feu, dégraissant fin (<0.5mm) et moyen (<3 mm) blanc (blanchi par la surcuisson) dans la partie grise plus sombre et très rare dégraissant de sable moyen sombre (<2mm) dans la partie clair.

5.2 Le mobilier métallique (Planches III-XIII)

Pour chaque catégorie fonctionnelle, les objets sont abordés dans un ordre chronologique puis les éléments ne permettant pas de datation sont présentés (mobilier non typologique).

L'ensemble du métal représente un total de nonante restes. Trente-huit peuvent être rattachés typologiquement ou stratigraphiquement à une fourchette chronologique entre La Tène finale et l'époque augustéenne précoce (période tardo-républicaine, 50-15 avant J.-C.), quatre peuvent être datés entre cette époque et le Haut-Empire romain et deux sont à associer uniquement à cette dernière période. Quarante objets sont d'époque moderne ou contemporaine, voire du XX^e siècle et six ne peuvent être datés.

La parure, le vêtement (Planche III)

La fibule en fer de schéma La Tène finale à arc filiforme (HA15-169)

Ce type de fibule est caractérisé par un ressort à 4 spires, par une corde interne et par un arc filiforme d'un diamètre identique au ressort s'aplatissant verticalement en direction d'un pied trapézoïdal ajouré.

L'arc de la fibule HA15-169 est de section circulaire, dépourvu de décor et son pied partiellement conservé permet de proposer un porte ardillon ajouré trapézoïdal.

Cette fibule appartient au Type 4c1 de Feugère 1981 et elle peut être datée entre 80/60 et 20/10 avant J.-C¹⁶.

La bague en fer à intaille (HA15-083)

Cette bague en fer a perdu son intaille et a été légèrement écrasée. Son diamètre intérieur conservé est de 16 mm et son jonc cassé possède une section ovale aplatie de 1.2 par 2.7 mm. L'emplacement pour l'intaille perdu présente des dimensions intérieures de 13.2 par 9 mm pour une profondeur conservée de 0.5 mm.

HA15-083 appartient au type 2a de Guiraud¹⁷. Ce type de bague apparaît en Gaule et dans nos régions à l'époque césarienne et continue à être utilisée durant le Haut-Empire¹⁸. Sans l'intaille, il est impossible d'en proposer une datation plus précise. On peut cependant remarquer la présence courante de ce type de bague sur de nombreux sites ayant livré du matériel militaire tardo-républicain¹⁹.

La boucle à chape en forme (dite) de queue de poisson (HA15-170)

Cette boucle de forme carrée avec des angles arrondis mesure 29 par 32 mm avec une ouverture correspondant au passage d'une ceinture de moins de 23 mm. La chape est cassée et devait présenter une forme (dite) en queue de poisson. Elle n'est pas solidaire de l'ardillon et mesure 20 mm de largeur pour 11 mm de longueur. Ce type de boucle est attesté entre les XVII^e et XVIII^e siècles. Si une fonction comme attache de ceinture peut être assurée, une utilisation comme passant pour la fixation d'un bat ou pour du harnachement est également possible. De plus petits modèles sont utilisés comme boucle de chaussure.

Les boutons demi-grelots (HA15-098 et HA15-148)

Ces boutons en forme de demi-boule aplatie sont creux et ne présentent pas d'âme. Tous deux sont en alliage cuivreux et l'un (HA15-148) conserve les vestiges d'un étamage sur son verso. Si le premier (HA15-098) a perdu son attache, le second (HA15-148) en possède une, également en alliage cuivreux. Ces boutons ne présentent pas de décor mais possèdent des

¹⁷ GUIRAUD 1989, p. 181.

¹⁸ DEMIERRE 2008, p. 11.

¹⁶ FEUGERE 1985, p. 203.

¹⁹ Pour des exemples en Suisse : DEMIERRE 2008, p. 11 et RAGETH 2006, p. 124 et en Slovénie : ISTENIC 2015, p. 68 et HORVAT 2015, p. 184, 187, 203.

perforations sur leur revers (1 pour HA15-098 et 2 pour HA15-148). Ils peuvent être daté entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

La guerre (Planches IV-VI)

L'armement défensif, ainsi que les autres éléments rattachables à l'équipement militaire sont traités dans ce sous-chapitre.

L'écaille d'armure (HA15-106)

Cette petite tôle en alliage cuivreux est cassée sur deux côté mais présente une forme caractéristique que l'on peut associer à l'écaille entière découverte sur le site en 2014²⁰ et à l'exemplaire très similaire du Col des Etroits/VD²¹. Pour ce fragment, un des angles supérieurs, une des perforation de fixation et un des angles de départ du chanfrein inférieur de l'écaille sont conservés.

Elle mesure encore 20 mm de hauteur par 17 mm de largeur pour 0.7 à 1 mm d'épaisseur. Ce qui s'insère parfaitement dans les dimensions des écailles entières d'environ 24 mm de hauteur par 21 mm de largeur pour une épaisseur identique. Elle devait être de forme générale rectangulaire avec les angles inférieurs chanfreinés et des angles supérieurs légèrement arrondis. L'un des deux trous circulaires est conservé. Sa position et ses dimensions correspondent parfaitement à celles des autres exemplaires. Il est évasé et a dû être réalisé à l'emporte-pièce. L'une des faces du fragment d'écaille présente de nombreuses éraflures tandis que l'autre en semble vierge.

Avec deux trous, elle n'entre pas dans la typologie de von Groller²². Des écailles à deux perforations existent cependant dans l'antiquité, comme celles de la tombe royale germaine de Musov (Tchéquie) datée de la fin du II^e siècle après J.-C. ²³ ou comme certaine écailles scythes apparaissant dès le V^e siècle avant J.-C. ²⁴.

Des écailles à deux trous et extrémité bifide, voire trifide ou plus, sont également souvent associées à des ensembles d'époque romaine. Elle proviennent cependant exclusivement de prospections ou de découvertes anciennes sans contexte précis et le travail de Peter Heinrich permet de les interpréter aujourd'hui comme des éléments de chaîne d'écailles décorative militaire du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle²⁵. Le fragment HA15-106 n'y correspond pas.

Des éraflures sur l'une de leurs faces, attestées sur les écailles d'armure romaine plus récentes²⁶, sont un type d'usure qui s'explique par la flexibilité de leur support (cuir ou textile).

Les deux écailles du Mur (dit) d'Hannibal (HA14-059²⁷ et HA15-106) ainsi que celle du Col des Etroits²⁸ ne possèdent pas les caractéristiques des écailles modernes et s'inscrivent dans un schéma connu pour des périodes antérieures et postérieures à l'époque tardorépublicaines. Elles peuvent donc très probablement être interprétées comme les premiers exemplaires d'écaille de cette période²⁹.

²⁰ ANDENMATTEN 2015, p. 16.

²¹ DEMIERRE 2008, PI V n°7.

²² von GROLLER 1901, Pl. 15.

²³ KUNZL 2002, pp. 127-128.

²⁴ CERNENKO 2006, pp. 9-17.

²⁵ HEINRICH 2013, pp. 247-256.

²⁶ DESCHLER-ERB 2008, p. 291.

²⁷ ANDENMATTEN 2015, p. 16.

²⁸ DEMIERRE 2008, PI V n°7.

²⁹ BISHOP & COULSTON 2006, p. 64.

Les clous de chaussure romains (HA15-081, HA15-084, HA15-087, HA15-088, HA15-089, HA15-091, HA15-092, HA15-093, HA15-094, HA15-096, HA15-097, HA15-102, HA15-104, HA15-111, HA15-112, HA15-115, HA15-123, HA15-125, HA15-126, HA15-131, HA15-133, HA15-134, HA15-137, HA15-140, HA15-141, HA15-142, HA15-145, HA15-151, HA15-159, HA15-160, HA15-161, HA15-162, HA15-167, HA15-177, HA15-180, HA15-183, HA15-186) Trente-sept clous de chaussure romains ont été découverts sur le site du Mur (dit) d'Hannibal en 2015 et permettent d'atteindre un total de septante restes de ce type.

Contrairement à la situation de HA14³⁰ avec un ensemble de clous homogène de l'époque tardo-républicaine, trois clous découverts lors des prospections 2015 ne présentent pas de marque de franchise et possèdent des diamètres plus petits ou égaux à 14 mm. Les clous HA15-140 et HA15-167 ont ainsi des diamètres de respectivement 13 et 14 mm. Ils peuvent être datés entre l'époque tardo-républicaine et l'époque augustéenne. Le clou HA15-111, avec seulement 11 mm de diamètre, correspondrait à une datation plus tardive selon la méthode mise en place par Marquita Volken, entre l'époque claudienne et la fin du premier siècle après J.-C., voire en plein II^e siècle après J.-C. ³¹. Ce type de clou se retrouve cependant déjà dans des contextes augustéens tardifs. Un travail d'évaluation critique des contextes, allant bien au delà de ce rapport, serait nécessaire pour mieux dater ce type de matériel.

Tous les clous ont été dessinés et peuvent être inséré dans le tableau de POUX 2008 p. 380, modifié par DEMIERRE 2008 p. 21 et mis à jour d'après notre tableau de 2015³².

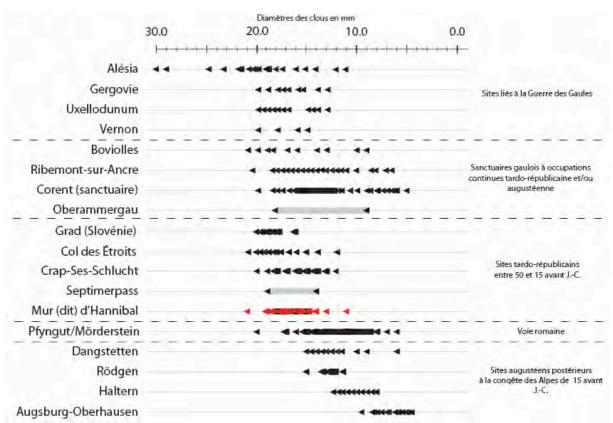


Figure 10, tableau de répartition par diamètre des clous de chaussure, d'une sélection de sites tardorépublicains et augustéens (en rouge les clous HA15).

³⁰ ANDENMATTEN 2015, pp. 16-18.

³¹ VOLKEN 2011, p. 369.

³² ANDENMATTEN 2015, p. 17.

De par leur quantité, leurs dimensions et leur datation, la majorité des clous de chaussure découverts sur le site du Mur (dit) d'Hannibal peuvent être considérés comme de l'équipement militaire (légionnaire ou auxiliaire) de la période tardo-républicaine. Tous les clous découverts en stratigraphie correspondent à cet ensemble principal. Les trois clous plus récent, découverts en prospection, présentent des usures importantes et correspondent probablement à des vestiges de passage plus tardifs.

Туре	Nombre	Alésia	N° de mob. (PL VI-VII)
A croix et 4 globules	4	D4-4	HA15-137, HA15-151, HA15-162,
			HA15-177
A 5 globules	1	C4	HA15-089
A 6 globules	12	C6	HA15-087, HA15-091, HA15-092,
			HA15-093, HA15-094, HA15-096,
			HA15-097, HA15-104, HA15-112,
			HA15-115, HA15-123, HA15-126,
			HA15-131, HA15-133, HA15-134,
			HA15-141, HA15-142, HA15-145,
			HA15-159, HA15-160, HA15-161,
			HA15-180, HA15-183, HA15-186
A 7 globules	1	C7	HA15-081, HA15-084, HA15-102
Sans décor	1	Α	HA15-111, HA15-140, HA15-167
Décor indét.	1	/	HA15-088, HA15-125

Figure 11, tableau de répartition des clous de chaussures tardo-républicains du Mur (dit) d'Hannibal selon les marques de franchises.

A l'exception de deux clous dont les décors sont trop usés ou corrodés, la totalité des reliefs documentés sur les clous de la campagne 2015 sur le Mur (dit) d'Hannibal, trouvent leur parallèles dans les ensembles d'Alésia³³.

Les tiges de clous de chaussure romains (HA15-103 et HA15-130)

Ces deux tiges de clous de sections carrées présentent les caractéristiques des tiges de clous de chaussure romains et une courbure en crochet (dépliés). Bien qu'il soit impossible à en assurer l'origine, la propension des clous romains à se casser au niveau de la jonction entre la tête et la tige, rend très probable cette interprétation.

Le bouton de manchette d'uniforme (HA15-168)

Ce bouton de manchette est formé de deux disques emboutis convexes en alliage cuivreux, sertis sur des coupelles de même matière et montés sur un tube en aluminium. L'un des côtés présente le numéro "30" avec au dessus un demi-rond et l'autre les initiales "BS" séparées par une petite croix à leur sommet. Ce bouton d'uniforme peut probablement être attribué à un cadre d'une unité portant un n°30. Un régiment d'infanterie 30, subordonné à la division de montagne 9, a été en service actif en Valais à plusieurs reprises durant la première moitié du XXe siècle. Les lettres "BS" pourraient correspondre à des initiales personnelles ou à une abréviation, comme "Basel-Stadt", et être liées à la provenance de la troupe. Ce modèle de bouton ne fait cependant pas partie de l'uniforme officiel de l'armée suisse après 1850 et un bouton personnalisé ou étranger sont des hypothèses de l'ordre du possible. L'utilisation de ce type de bouton peut être datée entre la seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

Les activités artisanales et agricoles (Planches VII-VIII)

La grande et large serpe à douille (HA15-181)

Les outils entiers avec encore un fragment de leur hampe dans la douille sont des découvertes archéologiques rares. La lame de la serpe HA15-181 mesure 165 mm de hauteur par 150 mm de longueur. L'épaisseur du dos de la lame atteint 8 mm et se réduit en direction de la pointe à partir de l'angle de la lame. L'émouture est plate dans le

³³ BROUQUIER-REDDÉ & DEYBER 2001 pp. 303 & 304.

prolongement du manche et devient bombée en s'approchant de l'extrémité de la lame pour lui conserver un maximum de solidité malgré l'affinement en pointe. La lame possède une largeur maximale de 47 mm à l'angle.

La douille mesure 98 mm de longueur pour un diamètre intérieur de 20 à 22 mm à la bouche. Elle est de forme tronconique et la soudure de sa fabrication est visible sur le côté gauche de l'outil. Une cassure ancienne est présente à la base de la douille et aucun clou de fixation n'y est conservé.

Le tranchant de la lame décalé du bord de la douille et l'angle marqué entre le dos de la lame et la douilles sont les caractéristiques principales des serpes du type 1a de Pohanka³⁴ auxquelles appartient HA15-181.

Un fragment de la hampe de l'outil, en bois de prunellier (*prunus spinosa*)³⁵, était conservé minéralisé dans le prolongement de la douille. Ce morceau mesure 74 mm de longueur par 27 mm de diamètre maximal. Des restes de bois étaient également visibles à l'intérieur de la douille. Il est possible de déterminer que la hampe a été taillée dans un grand fragment de bois (une bûche, un tronc,...) et non dans une petite branche d'un diamètre proche de l'objet fini³⁶.

Une datation par dendrochronologie (même par tomographie) n'est probablement pas possible, de par le petit nombre de cernes présents et l'absence de séquence de référence pour ce type de bois. Un C14 semble également fortement hypothéqué par la minéralisation des matières organiques. Un fragment de bois pourrait être éventuellement conservé à l'intérieur de la douille mais son prélèvement destructif pour le bois minéralisé a été jugé risqué et abandonné.

Ce type d'outil agricole trouve ses origines à l'époque républicaine et a été retrouvé dans les camps romains des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. de Numance³⁷ et Carceres el Viejo³⁸ ainsi que dans les niveaux de destruction et de combat de Valence datés archéologiquement de 77 avant J.-C. (TPQ d'un denier) et correspondant très probablement à la prise de la ville par Pompée en 75 avant-J.-C. ³⁹. Ce type de serpe continue à être produit et des exemplaires en sont connus jusqu'à l'antiquité tardive. Les exemplaires à notre disposition ne possèdent pas toujours de contexte de découverte précis mais, pour la période républicaine et le début du Haut-Empire, il semble que la plupart de ces outils proviennent de la périphérie de lieux stationnement militaire ou de combats. Les analyses menées à Valence permettent même de proposer une utilisation comme arme occasionnelle de ce probable outil pionnier du soldat romain⁴⁰.

Le poids (HA15-119)

Ce poids en pierre pèse 487g. C'est une simple dallette brute de gneiss local, sélectionnée pour ses dimensions, et perforée par piquetage et rotation d'un outil dur probablement métallique depuis ses deux côtés. Un écaillement est visible sur les bords du trou de suspension sur les deux faces même s'ils est beaucoup plus faible sur l'un des côtés. A l'exception d'enlèvements minimes en surface et d'un angle brisé, l'objet ne semble pas présenter de retouches importantes autres que la perforation.

Le trou a été réalisé dans l'une des partie les moins épaisses de la dallette (environ 5 mm) et cette dernière s'est brisée lors du prélèvement et a du être recollée.

La dallette mesure 165 par 101 mm pour une épaisseur maximale de 29 mm et la perforation devait être circulaire à l'origine et posséder un diamètre de 9 mm.

Les fonctions d'un tel poids réalisé sur place peuvent être multiples et il est impossible d'en caractériser l'utilisation (tendre, contrepoids,...).

³⁴ POHANKA 1986, p. 178.

³⁵ SCHOCH 2016, p. 3.

³⁶ SCHOCH 2016, pp. 1-2.

³⁷ POHANKA 1986, p. 179.

³⁸ MARTIN-KILCHER 2011, p. 36.

³⁹ ALAPONT MARTIN, RIBERA I LACOMBA & CALVO GALVEZ 2009, pp. 15 et 17.

⁴⁰ RIBERA I LACOMBA & CALVO GALVEZ 1995, p. 30.

Le mobilier, l'immobilier et le non classifié (Planche IX)

L'éclat de cristal de roche (HA15-095)

Ce petit éclat de quartz hyalin mesure 20 par 15 mm pour 3 mm d'épaisseur. Il est quasi parfaitement translucide et ne présente pas de retouches volontaires et organisées bien que des éclats semblent lui avoir été enlevés en plusieurs points.

Ce petit fragment ne peut donc être considéré comme un artefact à proprement parler mais plutôt comme un objet brut. Sa fonction reste indéterminée tandis que sa découverte dans un contexte semblable à deux clous de chaussure tardo-républicains (HA15-093 et HA15-094) permet de dater son enfouissement.

Le gneiss local présente des veines de quartz. Ces dernières sont généralement opaques mais offrent localement de petites surfaces de quartz hyalin translucide tel que le fragment HA15-095.

Ce petit éclat est donc très probablement de provenance locale et une intervention humaine volontaire ne peut être assurée pour son enfouissement. L'utilisation de ce genre de roche comme symbole apotropaïque est cependant connu durant l'antiquité et cette hypothèse ne peut pas totalement être écartée.

Le clou de charpente (HA15-090)

Cette tige de grand clou de charpente mesure 102 mm de longueur. Son profil varie du rectangulaire de 3.5 par 5 mm de côté à proximité de la tête perdue au semi-rond facetté d'un peu plus de 3 mm à sa moitié et à sa pointe circulaire facettée. L'extrémité redressée à 90° de la tige permet de penser que ce grand clou avait traversé le bois dans lequel il était fiché et avait été aplati pour améliorer sa tenue ou par sécurité. L'épaisseur de l'élément sur lequel il était monté ou celle des pièces qu'il maintenait ensemble devaient mesurer un peu moins de 80 mm.

Très commun de l'âge du Fer à l'époque moderne, ce type de clou est indatable et peut être utilisé dans la construction, dans la confection de mobilier ou dans la sellerie.

Le bâton de cloche (HA15-172)

Ce bâton de cloche en fer forgé est entier et sa perte peut probablement s'expliquer par le déroulement de sa tige de fixation. Cette dernière est quadrangulaire (1.5 par 3 mm) à son extrémité et carrée (4.5 mm de côté) avec des angles chanfreinés (facettés) dans sa longueur. Le marteau possède une forme cylindrique facettée et l'ensemble mesure 79 mm de longueur avec un marteau de 10 mm de diamètre.

Des cloches à bâton en fer existent depuis La Tène et continuent à être utilisées jusqu'au XX^e siècle. Du bétail peut encore régulièrement être observé sur le site, à la limite supérieur des prairies de l'alpage de Boveire d'en Haut, et la perte d'un tel objet est de l'ordre du courant.

La tôle rectangulaire à deux perforations (HA15-120)

Cette petite tôle en fer mesure 43 par 12 mm pour 1.5 mm d'épaisseur. Deux perforations à la pointe depuis l'un des côtés de la pièce en garnissent les deux extrémités. Cette petite tôle d'aspect industriel semble être récente mais une datation précise de l'objet est impossible.

La fonction exacte de cette petite pièce d'applique, de renfort ou de garniture reste également inconnue. Cependant, certains modèles de sac à dos du XX^e siècle présentent ce type de garniture et une recherche plus détaillée pourrait permettre d'en vérifier la correspondance.

Les indéterminés (Planche XIII)

La tige (HA15-187)

Cette petite tige en fer de section circulaire (de 2.5 à 2 mm) très légèrement arquée ne présente pas de particularités. Découverte dans le dernier niveau d'utilisation US172 du foyer US169, elle peut avec une grande probabilité être datée de l'époque tardorépublicaine. Avec ses caractéristiques et une telle datation, les interprétations d'aiguille ou d'ardillon de fibule semblent les plus crédibles mais les arguments typologique manquent pour une décision.

L'anneau en tôle (HA15-100)

Ce petit anneau de tôle de fer (6 mm de largeur par 0.9 mm d'épaisseur) ne présente pas de caractéristiques typologiques ou fonctionnelles. Il est brisé à ses deux extrémités et aucune interprétation ne peut être proposée à son encontre.

Seule sa découverte dans un contexte entre La Tène finale et la période tardo-républicaine permet de le considérer comme un objet ancien.

La plaque asymétrique à trois perforations (HA15-085)

Cette plaque en fer de 57 mm de longueur par 18 mm de largeur maximale et environ 2.5 mm d'épaisseur présente trois perforations circulaires espacées régulièrement. Une de ses extrémités possède des angles arrondis asymétriques avec les vestiges d'un ergot lié à l'aplatissement de la tôle lors du travail de forge. La seconde extrémité, moins large (13.5 mm) est cassée à la hauteur du troisième trou.

Les trois perforation sont axées mais présentent des caractéristiques légèrement différentes. La première (extrémité arrondie) est de forme légèrement ovale avec des dimensions de 8 par 9 mm et des bords perpendiculaires à la surface de la pièce. Les deux autres trous sont circulaire (7 et 6 mm) et possèdent des bords évasés à 20° dans un sens identique.

Cet élément à trois perforations est difficile à interpréter sans son extrémité fonctionnelle. Il pourrait s'agir de la partie de fixation d'une charnière de coffre mais cette hypothèse reste faible.

La datation d'un tel objet forgé est également indéterminée entre l'âge du Fer et le XX^e siècle.

Le disque décoré (HA15-143)

Ce disque bombé en fer forgé mesure 42 mm de diamètre pour une épaisseur moyenne de 5 mm dans sa partie centrale bombée et de 3 mm sur sa bordure aplatie. Sur son bord extérieur, quatre très faibles protubérances (0.5 mm) dépassent comme les départs à angle droit des axes d'une rouelle, ils correspondent cependant plutôt à des vestiges du travail de forge. L'avers de la pièce est marqué par une croix à quatre branches dont le centre est perforé et qui est axée sur les quatre protubérances précédemment mentionnées. Quatre perforations d'environ 5 mm de diamètre avec des tiges en fer mal conservées, qui dépassent, occupent les quadrants délimités par la croix. Le trou central est par contre creux.

La surface convexe (avers), avec sa croix et ses perforations, présente une patine légèrement différente du reste du disque, de petites zones comme étamées, et pourrait correspondre à une tôle circulaire rapportée et fixée sur le disque principal par des "rivets". En effet, les perforations de la plaque principale semblent toutes provenir du verso de la pièce (partie concave) et les trous des quatre rivets de quadrant ont perforé la surface convexe dans la même direction en soulevant légèrement les bords des ouvertures (comme dans l'effet de perforation d'une tôle fine à la pointe). La mise en place de probables "rivets" à tête hémisphérique depuis la face convexe de l'objet a par contre marqué la surface de la tôle de couverture avec des enfoncements circulaires d'environ 10 mm de diamètre jusqu'à 1 mm de profondeur qui ne semblent pas se répercuter sur la pièce principale. Le trou central

de l'objet présente la particularité d'être percé depuis le verso et le recto du disque, du dos de la pièce principale et à travers la probable tôle de couverture déjà posée.

Un carré en relief positif avec des angles sur le cercle circonscrit de la bordure du disque occupe le revers de l'objet (concave),

Cet artefact complexe n'est pour l'instant pas clairement identifié et aucun parallèle convainquant n'a pu lui être trouvé. Une sorte d'applique ? Sa datation reste donc également inconnue.

La tôle (HA15-085)

Les deux fragments de cette petite tôle en fer ne permettent ni de déterminer sa fonction ni de la dater.

Le transport (Planche X-XI)

Le clou de fer à cheval (HA15-080)

Ce clou possède une tête avec des angles arrondis s'inscrivant dans un carré de 11 mm de côté. Sa tige est de profil rectangulaire et mesure 5.5 par 2.5 mm.

Ce type de clou forgé peut être daté entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et le XX^e siècle⁴¹.

Les clous de chaussure de l'époque moderne au XX^e siècle (HA15-086, HA15-110, HA15-113, HA15-121, HA15-122, HA15-124, HA15-127, HA15-128, HA15-129, HA15-132, HA15-135, HA15-136, HA15-138, HA15-144, HA15-147, HA15-149, HA15-150, HA15-152, HA15-153, HA15-154, HA15-155, HA15-156, HA15-157, HA15-158, HA15-163, HA15-164, HA15-165, HA15-166, HA15-171, HA15-173, HA15-174, HA15-175, HA15-176, HA15-178, HA15-179, HA15-182, HA15-184)

Ces trente-sept clous (présentent tous des caractéristiques typologiques qui permettent de les dater entre le XVIII^e et le XX^e siècle.

Parmi ces clous, douze possèdent des têtes plates martelées (HA15-086, HA15-110, HA15-121, HA15-124, HA15-129, HA15-132, HA15-138, HA15-147, HA15-155, HA15-164, HA15-165, HA15-184) et sont antérieurs au XX_e siècle.

Les onze clous à quatre pans levés (HA15-122, HA15-150, HA15-153, HA15-154, HA15-156, HA15-157, HA15-163, HA15-173, HA15-175, HA15-176, HA15-179), le clou à quatre pans (HA15-149), les trois clous à cinq pans (HA15-113, HA15-171, HA15-182), la broche à tête double (HA15-144), les six *rigati* (HA15-136, HA15-127, HA15-128, HA15-158, HA15-166, HA15-178) et les deux clous à tête ronde (HA15-135, HA15-174) ont été fabriqués à la machine et datent de la fin du XIX^e et des trois premiers quarts du XX^e siècle.

Ces clous garnissaient les souliers de marche militaires suisses (modèle 1898 ou modèle 1949-72) et les chaussures de marche civiles avant la généralisation des semelles "vibram" après la seconde guerre mondiale. Ces types de chaussures ont encore été largement utilisés jusqu'au troisième quart du XX^e siècle.

La tige de clou de chaussure moderne (HA15-152) ne peut être attribuée à un type précis mais sa datation entre le XVIII^e et le XX^e siècle est assurée.

La monnaie (Planche XII)

L'antoninien de Gordien III (HA15-139)

-

⁴¹ BRUNNER 2007, p. 7.

Cette monnaie en billon est un antoninien de l'empereur Gordien III frappé à Rome en 239 après J.-C. La pièce est abîmée sur ses bords et pèse 4.20 g. Son diamètre est de 25.5 mm et l'axe des coins à 12h.

A l'avers est présent le buste radié et drapé de Gordien III à droite avec la légende IMP CAES M [ANT GOR]DIA[NUIS A[UG].

Le revers est occupé par Rome, casquée, assise à gauche sur un bouclier, les jambes croisée, tenant de la main droite une victoire et de la main gauche un sceptre. La légende du revers est [R]OMA[E AET]ERNAE.

5.3 Les études spécialisées

Le tamisage des 41 prélèvements de sédiments, pour un poids de 440 kg a été réalisé en novembre 2015 dans les locaux mis à disposition par l'Archéologie cantonale valaisanne. Après le tri des résidus de tamis par Monsieur Georges Haldimann de la Chaux-de-Fond, les différentes catégories de matériel seront prochainement transférées aux spécialistes pour études (archéozoologie, carpologie et anthracologie).

5.4 Datations et chronologie

Aucune datation supplémentaire par le radiocarbone n'a été réalisée depuis les interventions 2009-2010⁴². Un ensemble de prélèvements des campagnes 2014-2015 est cependant prêt et devrait prochainement être analysé. Les foyers ne présentant pas de matériel typologique seront datés dans le cadre de ces travaux.

Les datations par la typologie permettent de préciser les principales occupations du lieu.

Les deux fragments de bord de jatte en céramique indigène (HA15-099, HA15-107+108, HA15-114) peuvent être datés, de manière large, entre le II^e siècle avant J.-C. et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. ⁴³.

La céramique grossière tournée (HA15-082, HA15-101+185) apparaît à l'horizon D du site de Massongex (40 avant J.-C. – 15 avant J.-C.) et sont utilisation perdure au moins durant tout le le siècle après J.-C. 44. Cette catégorie de céramique et le type de jatte représenté par le fragment de bord (HA15-082) existent déjà dans des horizons de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale dans des contextes plus éloignés, comme à Yverdon, Les Philosophes (Horizon A-B, 200-80 avant J.-C.)⁴⁵

Huitante-quatre des nonante restes métalliques découverts peuvent être considérés comme des éléments de datation.

La fibule de schéma La Tène finale (HA15-169) date d'entre 80/60 et 20/10 avant J.-C. Les bagues à intaille, telle HA15-083, apparaissent au milieu du premier siècle avant J.-C. dans nos régions. Elles sont très fréquentes sur les sites militaires tardo-républicains, connaissent un pique d'utilisation durant le premier siècle après J.-C. et continue à être utilisée durant le Haut-Empire.

La serpe HA15-181 présente des caractéristiques typiquement romaines et peut être attestée dans des contextes du II^e siècle avant J.-C. à l'antiquité tardive.

Les trente-sept clous de chaussure romains sont situés entre la période tardo-républicaine et le Haut-Empire. Tous les clous découverts en fouille sont cependant datés de l'époque

44 HALDIMANN & al. 1991, p. 146.

⁴² Poz-32756, HA09-PLV05, datation C14 calibrée **2085 ± 30 BP** (200BC-30BC à 95.4%). Poz-38149, HA10-PLV17, datation C14 calibrée 2075 ± 35 BP (191BC-1AD à 95.4%).

Poz-38151, HA10-PLV21, datation C14 calibrée 2030 ± 35 BP (117BC-54AD à 90.0%).

⁴³ HALDIMANN & al. 1991, p. 147.

⁴⁵ BRUNETTI & al. 2007, pp 289, 302-303, 338, 345.

tardo-républicaine et seuls les deux clous de transition (tardo-républicain à augustéen) ainsi que le clou plus petit datable du Haut-Empire selon Volken 46 sortent quelque peu de l'ensemble homogène des deux derniers tiers du premier siècle avant J.-C.

L'antoninien de Gordien III (HA15-139) a quant à lui été frappé en 239 après J.-C.

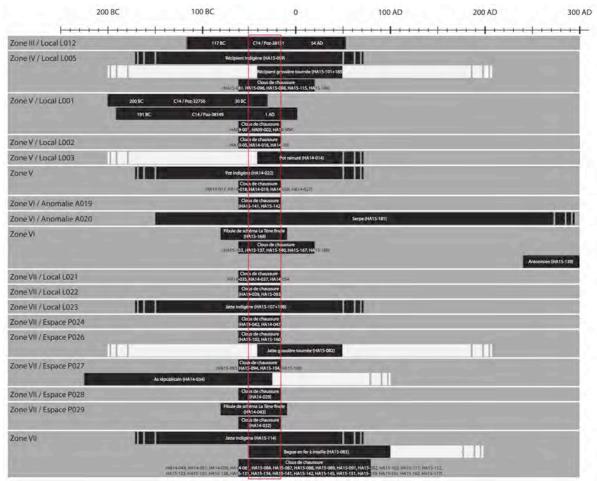


Figure 12, Tableau récapitulatif des éléments chronotypologiques pour l'occupation principale du Mur (dit) d'Hannibal.

Les occupations liées à des bâtiments ou des espaces aménagés plus difficiles à interprétés se concentrent donc au l^{er} siècle avant J.-C.

Des traces de passages postérieurs, sur la voie principale, proche du sentier pédestre actuel, sont également attestées par le clou de chaussure romain du Haut-Empire et la monnaie du III^e siècle.

La boucle de ceinture HA15-170 atteste du passage occasionnel sur la position entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

La grande quantité de clous de chaussure récents et les quelques boutons modernes découverts à proximité du sentier actuel sont enfin les marqueurs d'une intense utilisation du chemin entre les XVIII^e et XX^e siècles.

Aucune structure explorée ne peut, en l'état de nos connaissances, être reliée archéologiquement à une période postérieure à l'époque tardo-républicaine et il semble bien que les éléments postérieurs doivent être interprétés comme des vestiges de passage ponctuels à cet endroit.

⁴⁶ VOLKEN 2011, p. 369.

6. Bilan

La campagne de recherches HA15 s'est déroulée dans des conditions optimales et a permis des travaux d'envergure au vu de la situation du Mur (dit) d'Hannibal (2650mètres d'altitude). Une étude du contexte géologique du site⁴⁷ a également été réalisée et permet d'inscrire les vestiges dans leur environnement. Les questions croisées entre les datations des formations géologiques et des occupations humaines prennent dans ce cadre tout leur sens et ouvrent de nouvelles problématiques quant à certains aménagements repérés sur la position. L'observation des phénomènes de solifluxion et les démolitions différentiées de certaines parties de l'enceinte principale ouvrent également à de nouvelles interprétations.

Les datations acquises ont été largement consolidées avec l'augmentation du corpus matériel. D'intéressantes nouveautés ont également pu être mises en évidence.

Après son occupation principale dans les deux derniers tiers du l^{er} siècle avant J.-C., l'emplacement n'est ainsi pas oublié mais continue à être un lieu de passage dont l'utilisation est attestée par la perte régulière d'objet jusqu'au III^e siècle. Un hiatus semble ensuite être marqué par l'absence de matériel antérieur au très Bas Moyen Age et à l'époque moderne. Aucun passage antérieur à La Tène finale ne peut également être mis en évidence pour l'instant.

Autour de l'enceinte principale et de son habitat constitué de petits bâtiments contigus ou de grands bâtiments isolés (L005), les nouvelles occupations repérées au sud de la position (zone VI et VII) permettent d'appréhender un nouveau mode d'installation à proximité de bâtiments plus frustes mais proches de ceux documentés à l'intérieur de l'enceinte.

Des espaces aménagés avec de nombreux petits foyers espacés de quelques mètres ont ainsi été repérés sur le replat sommital du promontoire extérieur sud et pourraient correspondre aux aménagements d'un campement.

Des différences entres les occupations probablement contemporaines mais dans des situations géographiques diverses sur le site peuvent donc être confirmées. Une extension de la fortification en direction du sud et l'aménagement du point d'eau sud avec une retenue d'eau peuvent également être relevés.

Si l'occupation de l'endroit par des militaires romains semble confirmée, une présence indigène antérieure latente semble toujours devoir être l'une des hypothèses de travail possible. Le choix de l'emplacement, les types d'aménagements retrouvés ainsi que l'absence de matériel romain dans les niveaux précoces bien stratifiés de certains bâtiments pourraient être des arguments en faveur de cette hypothèse mais ils restent toujours très faibles. Des éléments purement antérieurs à l'époque romaine ou incompatibles avec une occupation par des militaires romains sont toujours manquants.

Les questions autour du mode d'occupation ne sont également toujours pas résolues. Il semble par contre que les données récoltées permettront d'approcher relativement précisément les modes de consommation et l'organisation des habitants du lieu tandis que leur origine et leur contexte d'installation nous échappent toujours.

L'intervention 2015 a donc permis la découverte de nouveaux aménagements sur le site et la compréhension de différentes structures dont il faut reconnaître la difficulté d'appréhension par les observations de surface. Les datations sont également consolidées et permettent d'élargir le discours en ouvrant le champ des passages possibles sur la position après l'abandon de son occupation principale. Par un principe d'économie des forces, la

_

⁴⁷ GUELAT 2016, 10p.

réoccupation de secteurs aménagés devient donc probable bien qu'aucune découverte en ce sens n'ait pu être réalisée jusqu'à aujourd'hui.

Il faut également relever que malgré les nouvelles données récoltées, les raisons et les origines du site nous échappent toujours partiellement. Une stratégie adaptée sera donc mise en place pour la troisième et dernière campagne de recherches sur la position en 2016. Lors d'une campagne de trois semaines les documentations en cours seront complétées et un dernier sondage limité ainsi que des prospections ciblées seront réalisés.

Durant les quatre semaines de la seconde partie de la campagne, les études préliminaires de trois à quatre sites présentant des caractéristiques proches du Mur (dit) d'Hannibal permettront d'élargir notre champ de recherche et apporteront peut-être des résultats ouvrant sur une compréhension à l'échelle régionale de ces occupations de haute montagne.

7. Bibliographie

ANDENMATTEN 2011.

ANDENMATTEN, R., Le Mur (dit) d'Hannibal : Un site de haute montagne hors normes, Mémoire en vue de l'obtention du Master en Archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 2011, 201p.

ANDENMATTEN 2014.

ANDENMATTEN, R., Le mur (dit) d'Hannibal (HA14), Campagne de recherches (juillet-août 2014), Liddes, 2015, 53p.

BISHOP & COULSTON 2006.

BISHOP, M. C. et COULSTON, J. C. N., Roman Military Equipment, Oxford, 2006, 321p.

BROUQUIER-REDDÉ & DEYBER 2001.

BROUQUIER-REDDE, V. & DEYBER, A., Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers, in REDDE, M. & VON SCHNURBEIN, S. (dir.), *Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois, volume 2 : le matériel*, Paris, 2001, pp. 293-333.

BRUNETTI & al. 2007.

BRUNETTI, C. & al., Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du fer, (Cahiers d'archéologie romande 107), Lausanne, 2007, 638p.

BRUNNER 2007.

BRUNNER, G., Ein Typologie von Hufnägeln als Mittel für Datierungen, *Moyen Age* 12.1, 2007, pp. 1-10.

CHERNENKO 2006.

CHERNENKO, E. V., Die Schutzwaffen der Skythen, Stuttgart, 2006, 203 p.

DEMIERRE 2008.

DEMIERRE, M., Col des Etroits, Analyse du mobilier de prospection, Rapport à l'Archéologie cantonale vaudoise, Lausanne, 2008, 56p. (rapport non publié).

DESCHLER-ERB 2008.

DESCHLER-ERB, E., *Instrumentum* et *militaria* du Grand Saint-Bernard, in APPOLONIA, L. (dir.) & *al.*, *Alpis Poenina / Grand-Saint-Bernard. Une voie à travers l'Europe*, Aoste, 2008, pp. 257-309.

FEUGERE 1985.

FEUGERE, M., Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête au 5e s. apr. J.-C., 12e suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, 1985, 509p.

von GROLLER 1901.

von GROLLER, M., II, Römische Waffen, Bericht der Vereins Carnuntum in Wien für das Jahr 1899, *Der Römische Limes in Österreich* 2, 1901, pp. 85-132.

GUELAT 2016.

GUELAT, M., Contexte géologique, Rapport avec carte géologique, Delémont, 2016, 10p.

GUIRAUD 1989.

GUIRAUD, H., Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule, *Gallia* 46, 1989, pp. 173-211.

HALDIMANN & al. 1991.

HALDIMANN, M.-A. & al., Aux origines de Massongex VS, Tarnaiae, de La Tène finale à l'époque augustéenne, Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 74, 1991, pp. 129-182.

HEINRICH 2013.

HEINRICH, P., Neuzeitliche Schuppenketten von römischen Fundstellen, *Archäologisches Korrespondenzblatt* 43.2, 2013, pp. 247-256.

HORVAT 2015.

HORVAT, J., Early Roman military finds from prehistoric settlements in the Gorenjska region, in ISTENIC, J., LAHARNAR, B. & HORVAT, J. (éd.), *Evidence of the Roman Army in Solvenia*, Ljubljana, 2015, pp. 171-208

ISTENIC 2015.

ISTENIC, J., Trace of Octavian's military activities at Gradisce in Cerkno and Vrh gradu near Pecine, in ISTENIC, J., LAHARNAR, B. & HORVAT, J. (éd.), *Evidence of the Roman army in Solvenia*, Ljubljana, 2015, pp. 43-74.

KUNZL 2002.

KUNZL, E., Der römische Schuppenpanzer (LORICA SQUAMATA): Importwaffe und Prunkgrabelement, in PESKA, J. & TEJRAL, J. (éd.), *Das germanische Königsgrab von Musov in Mähren*, Mainz, 2002, pp. 127-140.

POHANKA 1986.

POHANKA, R., Die eisernen Agrargeräte der Römischen Kaiserzeit in Österreich, Oxford, 1986, 455p.

MARTIN-KILCHER 2011.

MARTIN-KILCHER, S., Römer und gentes Alpinae im Konflikt - archäologische und historische Zeugnisse des 1. Jahrhunderts v. Chr., in MOOSBAUER, G. & WIEGELS, R. (éd.) Fines imperii - imperium sine fine ?, Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat, Rahden, 2011, pp. 27-62.

RAGETH 2006.

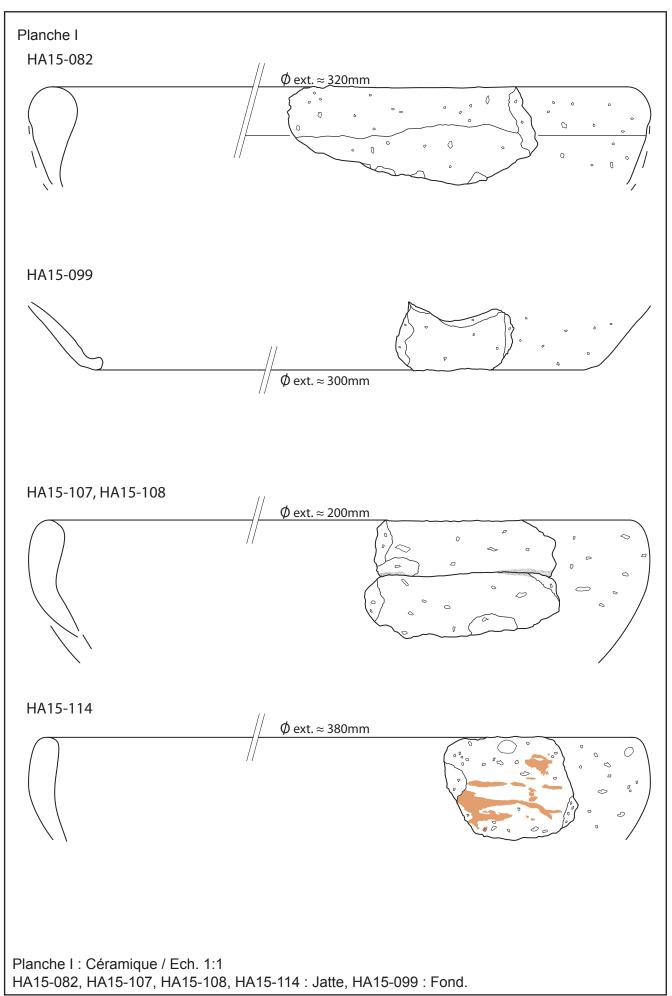
RAGETH, J., Zeugnisse des Alpenfeldzuges des Kaiser Augustus von 15 v. Chr. Aus des bündnerischen Oberhalbstein, *Helvetia Archaeologica* 148, (37) 2006, pp. 118-134.

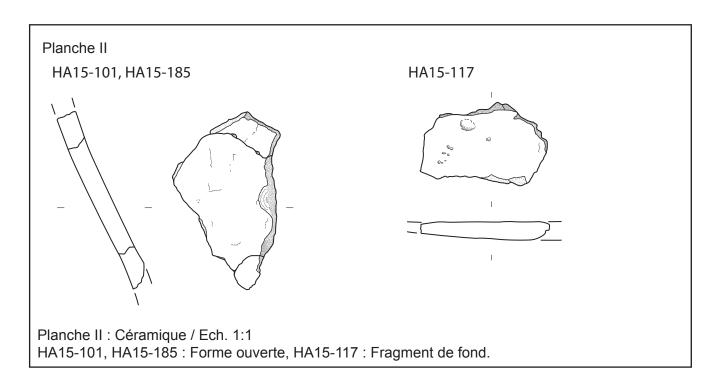
SCHOCH 2016.

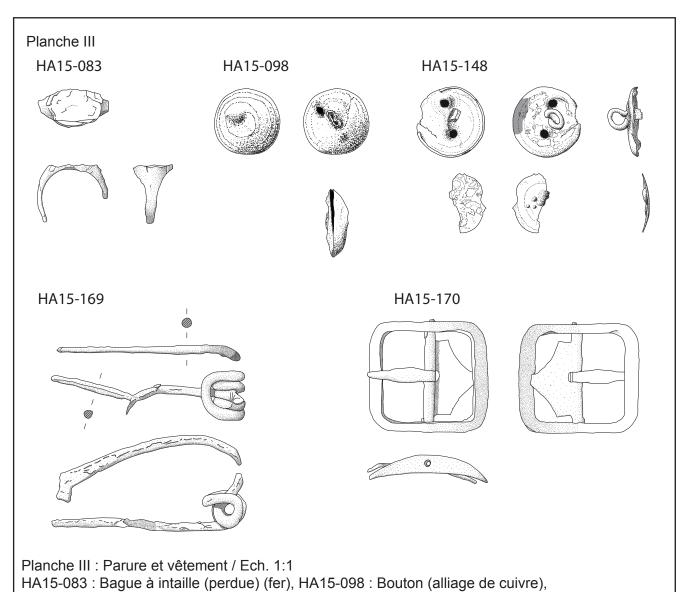
SCHOCH, W., Valais, 2015, Schaftrest ein römischen Hippe, Holzanalyse, Langnau, 2015, 3p.

VOLKEN, PACCOLAT & VOLKEN 2011.

VOLKEN, M., PACCOLAT, O. & VOLKEN, S., Les clous de chaussures du site de Pfyngut : les bases d'une typo-chronologie, in PACCOLAT, O. (dir.) & al., PFYN/FINGES, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône, Le site archéologique de "Pfyngut" (Valais, Suisse), Lausanne, 2011, pp. 315-387.







(fer), HA15-170 : Boucle de ceinture (fer).

Planche IV

HA15-106



HA15-168







Planche IV : Guerre, armement défensif, uniforme / Ech. 1:1

HA15-106 : Ecaille de lorica squamata à 2 trous (alliage de cuivre),

HA15-168 : Double bouton de manchette militaire : avers - 30, revers - BS (alliage de cuivre).

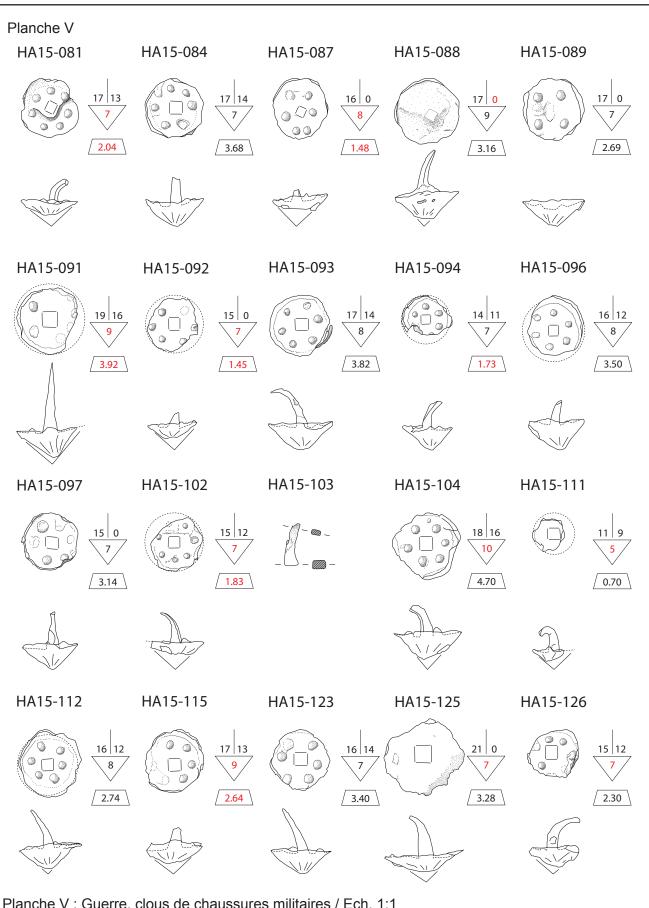


Planche V: Guerre, clous de chaussures militaires / Ech. 1:1

HA15-081, HA15-084, HA15-087, HA15-088, HA15-089, HA15-091, HA15-092, HA15-093,

HA15-094, HA15-096, HA15-097, HA15-102, HA15-104, HA15-111, HA15-112, HA15-115,

HA15-123, HA15-125, HA15-126: Clous de chaussure (fer),

HA15-103: Tige de clou de chaussure (fer).

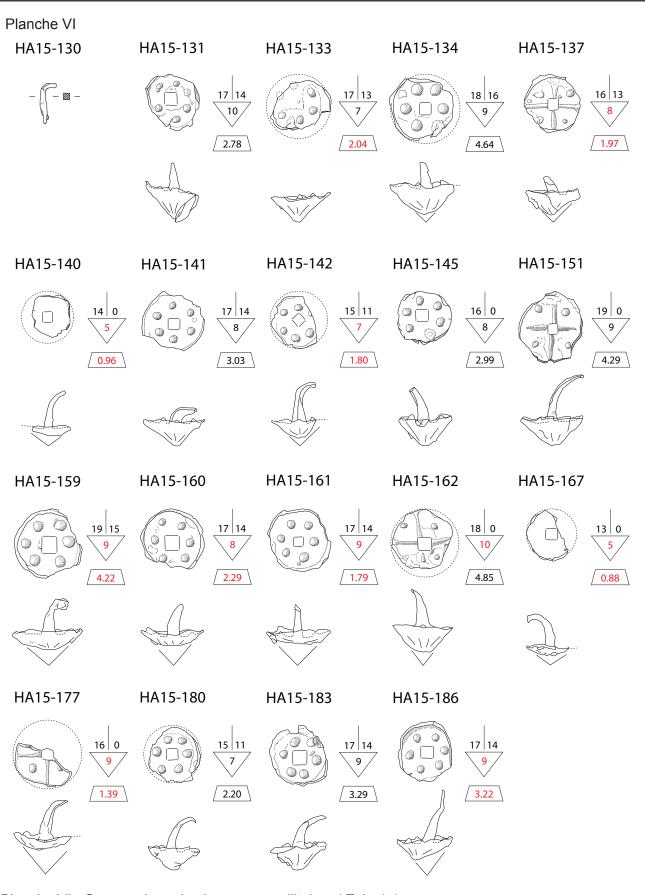


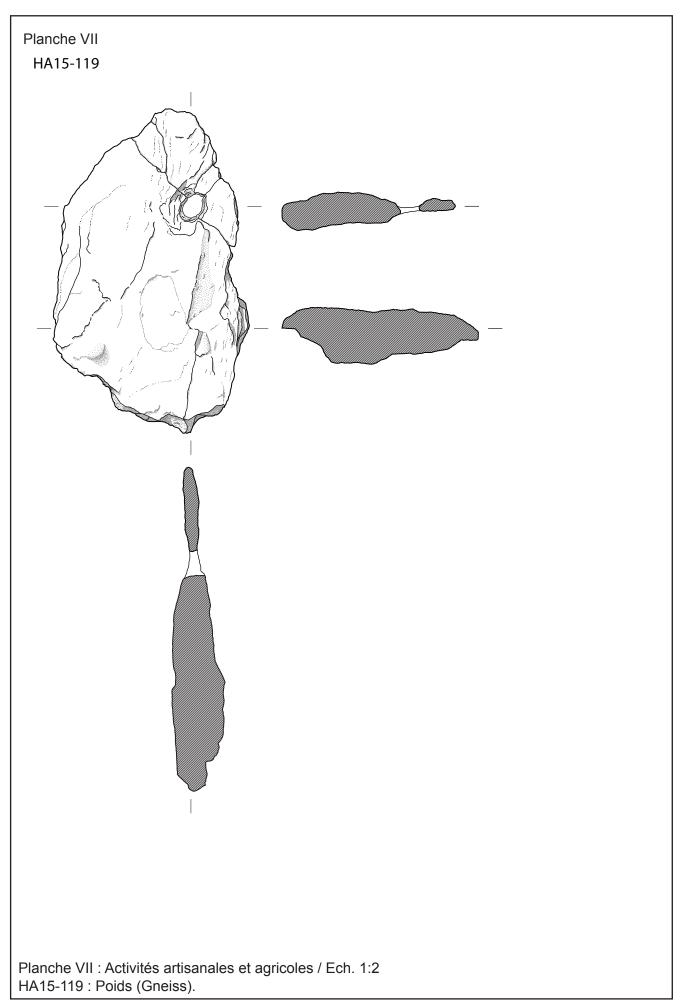
Planche VI: Guerre, clous de chaussures militaires / Ech. 1:1

HA15-130 : Tige de clou de chaussure (fer),

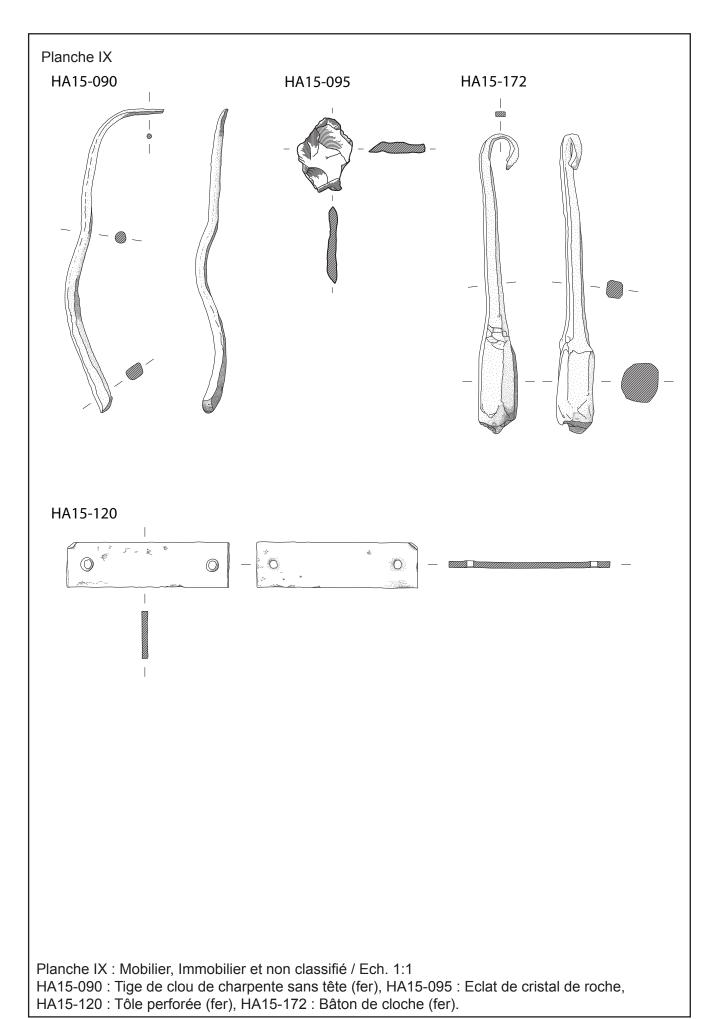
HA15-131, HA15-133, HA15-134, HA15-137, HA15-140, HA15-141, HA15-142, HA15-145,

HA15-151, HA15-159, HA15-160, HA15-161, HA15-162, HA15-167, HA15-177, HA15-180,

HA15-183, HA15-186: Clous de chaussure (fer).







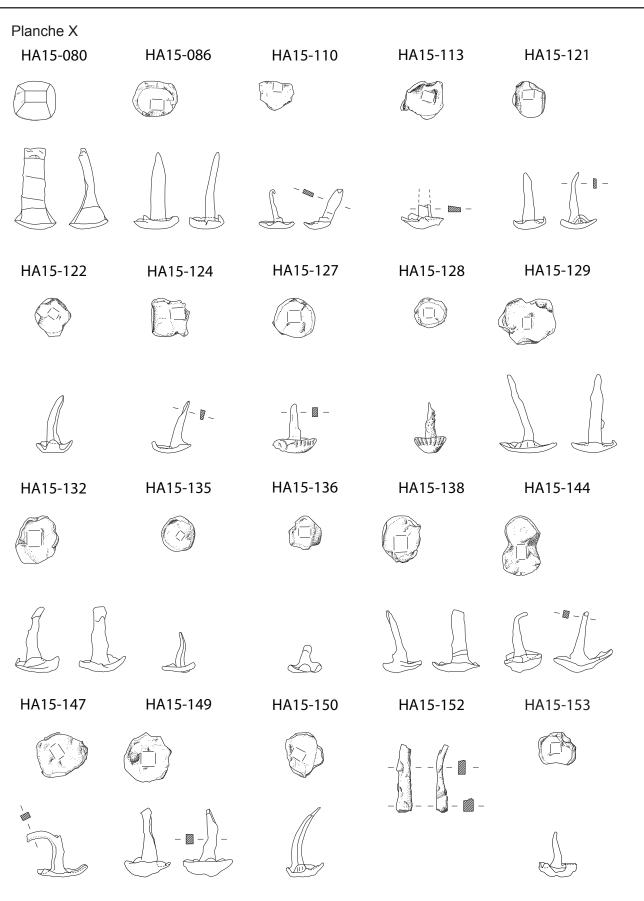


Planche X: Transports / Ech. 1:1

HA15-080, HA15-086, HA15-110, HA15-113, HA15-121, HA15-122, HA15-124, HA15-127,

HA15-128, HA15-129, HA15-132, HA15-135, HA15-136, HA15-138, HA15-144, HA15-147,

HA15-149, HA15-150, HA15-153: Clous de chaussures modernes (fer),

HA15-152: Tige de clou de chaussure moderne (fer).

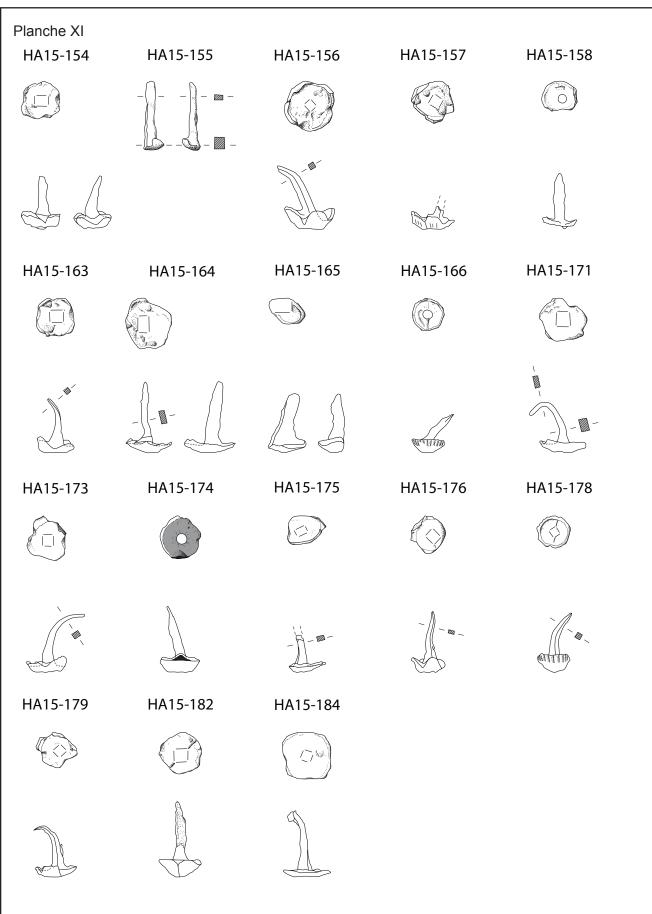


Planche XI: Transports / Ech. 1:1

HA15-154, HA15-155, HA15-156, HA15-157, HA15-158, HA15-163, HA15-164, HA15-165, HA15-166, HA15-171, HA15-173, HA15-174, HA15-175, HA15-176, HA15-178, HA15-179,

HA15-182, HA15-184: Clous de chaussures modernes (fer).

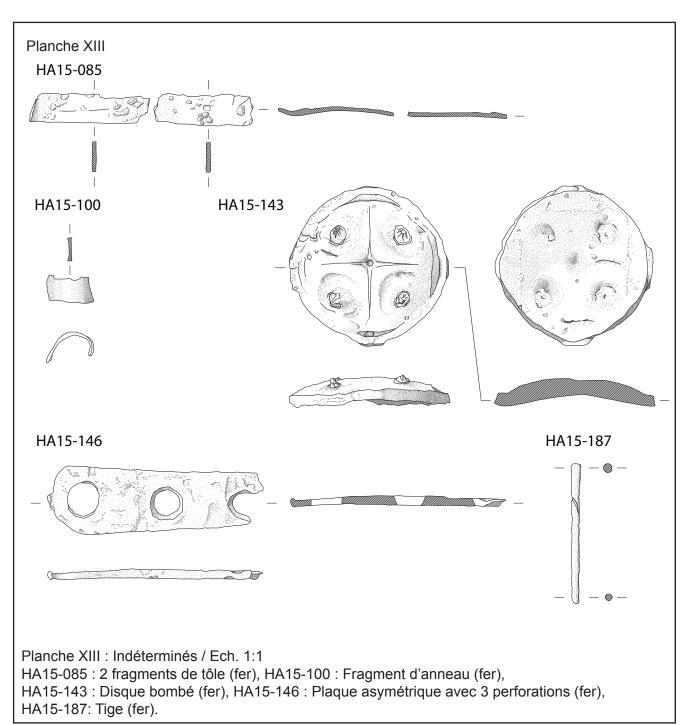
Planche XII HA15-139

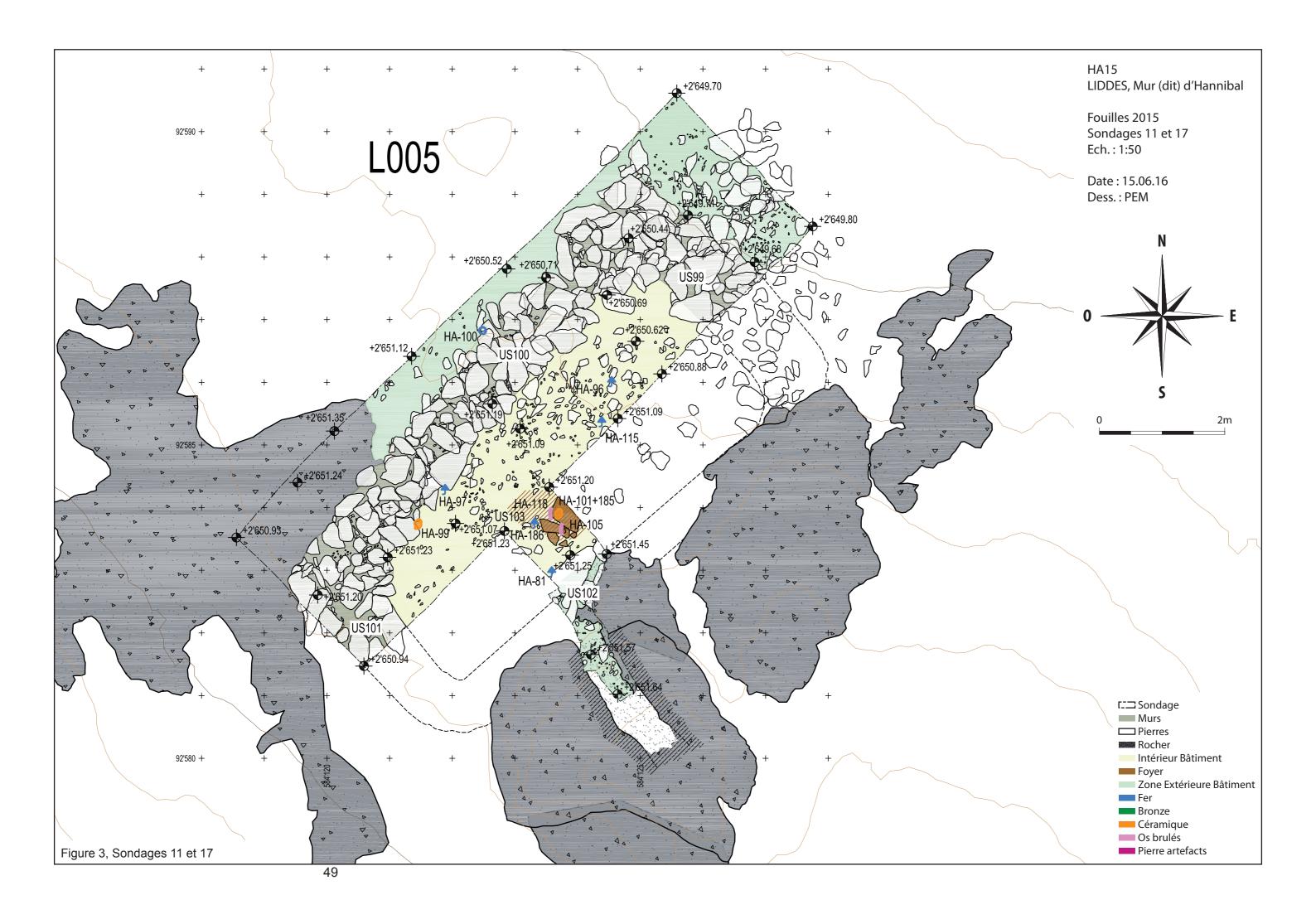


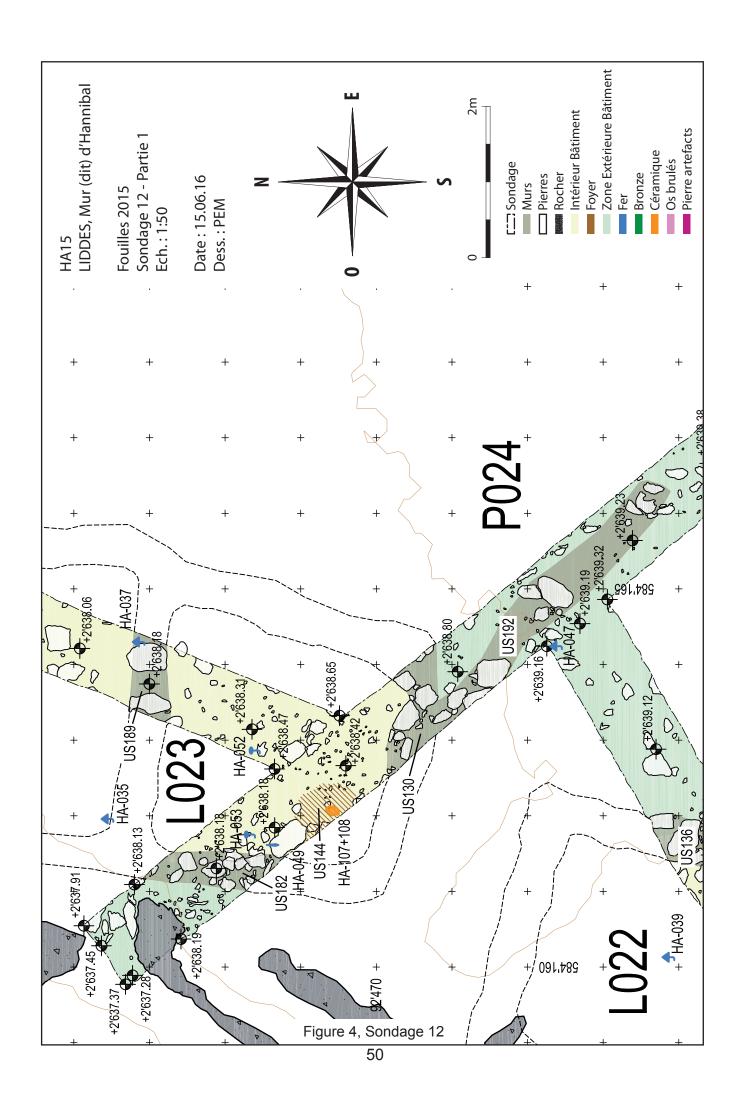


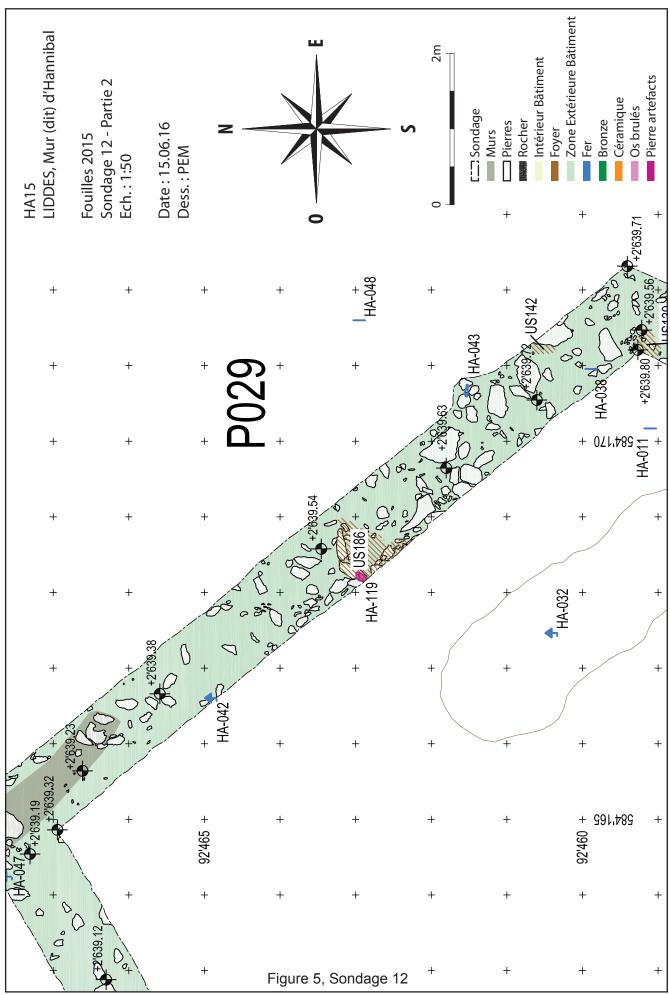
Planche XII: Monnaies / Ech. 1:1

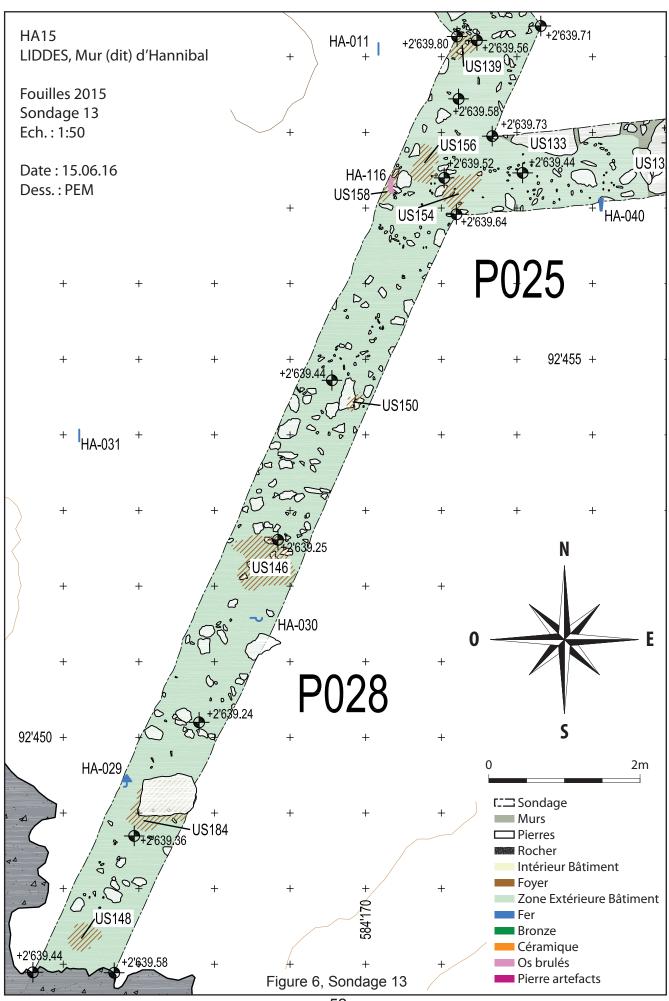
HA15-139, Antoninien de Gordien III : avers - buste tourné vers la droite (avec *corona radiata*), légende IMP CAES M [ANT GOR]DIA[NV]S A[VG], revers - Rome casquée et assise sur un bouclier, légende [R]OMA[E AET]ERNAE.

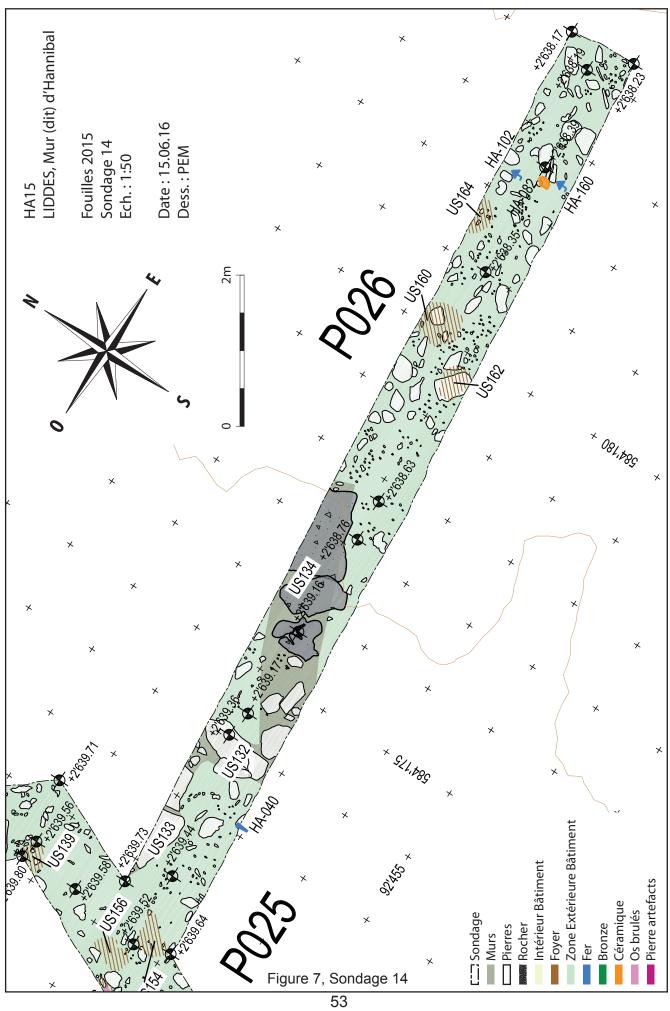


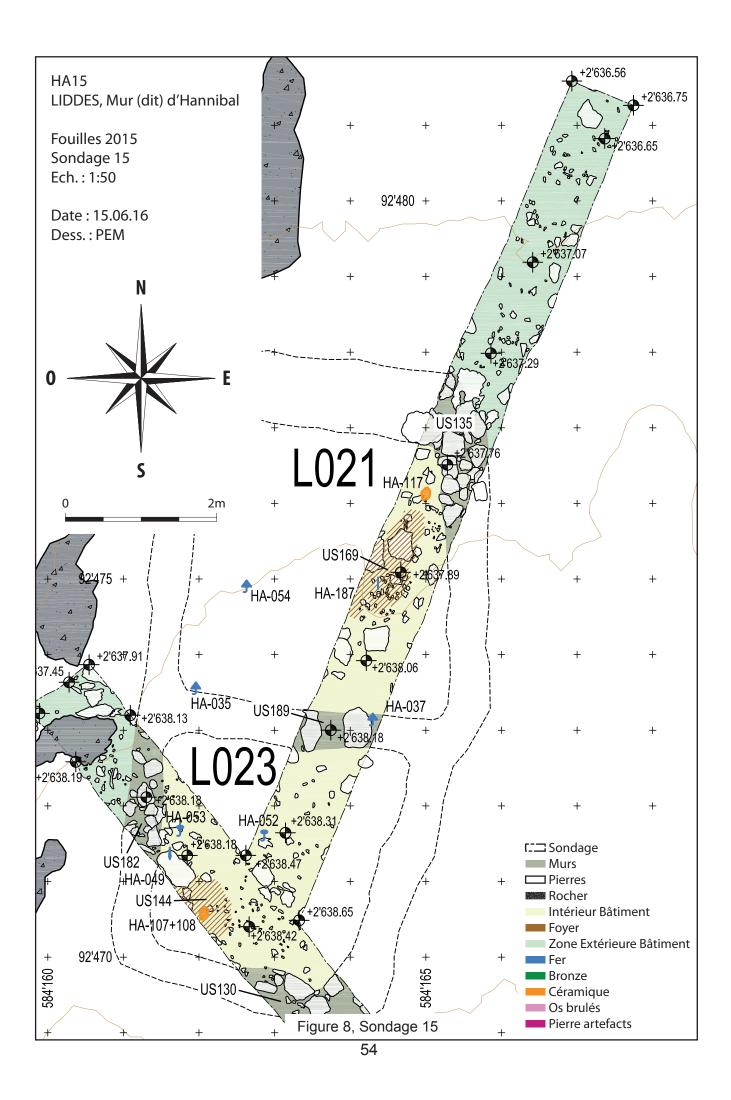


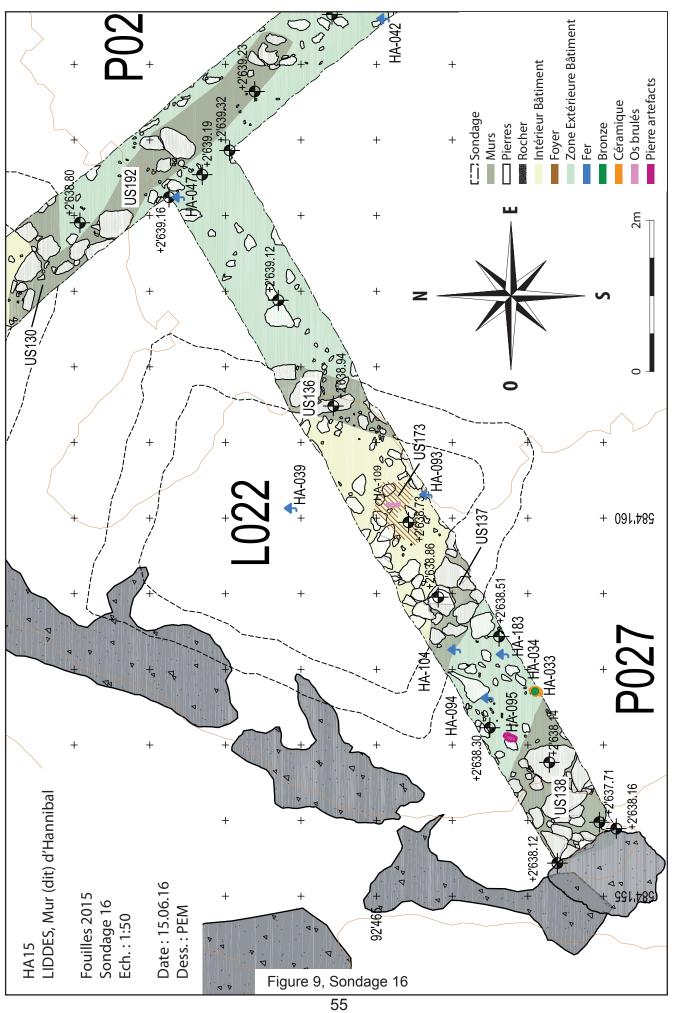












Dernière occupation 135 172 189 182 130 192 120 189 138 époque tardo-républicaine - époque augustéenne Occupation de l'habita labitat fortifié sur un assage obligé d'intérêt actique (refuge, poste fortifié et de ses extérieur 141 140 139 142 186 observation, poste d irde, poste avancé,... 163 165 167 168 134 160 162 164 155 157 159 166 132 133 154 156 158 138 128 120 135 169 189 192 099 100 101 102 103 097 189 144 182 130 136 173 137 Aménagement du site (enceinte et bâtiments)